

## “QUEBEC ET LEVIS”

---

Un beau livre canadien à l'aurore du XXe siècle !

C'est toujours une banalité, au début d'un travail, de parler de son incompétence à traiter le sujet dont on va s'occuper. Un prédicateur de talent s'étant avisé un jour — c'était à la basilique de Québec, précisément — d'expliquer très au long son peu de préparation à développer le thème que les circonstances lui imposaient, quelqu'un disait fort spirituellement : “ Mais alors, il n'avait qu'à ne pas monter en chaire, le bon abbé ! ”

Que si donc, quelque convaincu que je puisse être de mon incompétence et quelque réelle qu'elle soit, je m'excuse d'oser parler au public lettré, du beau livre qu'au déclin du siècle dernier M. le juge Routhier a voulu léguer à notre siècle XXe, on me dira peut-être : “ Vous n'avez qu'à ne pas écrire ! ”

Oui ! mais le moyen de vous taire, alors qu'on vous prie de la façon la plus aimable d'y aller de votre article ? Le moyen de vous taire lorsqu'on vous ouvre le plus gracieusement du monde les pages de la chère REVUE CANADIENNE ?

Le moyen de vous taire surtout quand au sortir d'une lecture attentive des 350 pages de “ Québec et Lévis ”, signées par M. Routhier, vous vous sentez le cœur si délicieusement ému ?

Le souvenir de toutes les gloires de la patrie canadienne, pieusement évoqué sur cet admirable théâtre qu'est l'historique

rocher de Québec, vous a fortement remué la fibre patriotique. Vous vous rendez compte jusqu'où il est bon à l'âme de relire cette histoire que nos pères ont si noblement écrite, le plus souvent en lettres de sang. Qu'importe alors! Il vous semble vraiment — périlleuse illusion peut-être — que vous n'avez qu'à laisser courir votre plume, que tout jaillira de source. Vous devenez brave! Après tout, on a toujours le droit de dire à ceux qui nous font du bien qu'on les aime et qu'on les remercie!

D'ailleurs, pas n'est besoin d'être artiste pour admirer franchement les bonnes et fortes œuvres des maîtres. Et dût-on leur faire çà et là quelques reproches, qu'importe encore! leur bienveillance et leur autorité elles-mêmes nous protégeraient; car les puissants à l'âme bien née sont d'ordinaire indulgents et débonnaires pour ceux qui sont faibles.

Il y a plusieurs manières d'apprécier un livre.

A l'école du village, et même ailleurs, on aime surtout dans un livre l'aspect extérieur, le côté graphique, les "images". Pour savoir si c'est un beau livre que l'on tient en main, on examine s'il est bien gros, si la reliure est riche, s'il a de belles images, s'il est doré sur tranches... Une respectable grand-mère fit un jour une colère parce que son petit-fils avait reçu au collège, en premier prix, un livre qui n'était pas doré sur tranches! Pensez donc! Un premier prix! Il est vrai que le fils du voisin avait reçu, lui, un premier prix doré sur tranches et que la brave et honnête vieille... ne savait pas lire!

Admettons cependant, pour parler plus sérieusement, que ce côté graphique, cet aspect extérieur d'un livre a bien son importance et reconnaissons qu'à la vérité il convient de s'en occuper et de l'apprécier ailleurs qu'aux distributions des prix!

C'est évidemment ce qu'à compris l'éditeur de "Québec et Lévis", M. Alphonse Leclaire, le sympathique directeur de la REVUE CANADIENNE. Il a soigné l'impression du livre et les "images" avec une attention scrupuleuse. S'il voulait bien me le permettre, je lui dirais même, qu'à mon humble avis, il a un

peu péché par coquetterie. La toilette de son livre me paraît recherchée. Sans doute il a voulu que l'écrin fût digne du joyau à enchâsser. Et certes, je prétends bien que les belles et substantielles pages de "Québec et Lévis" méritent une riche mise en scène. Mais l'embarras, c'est que tout ça, comme dit l'autre, ça coûte cher. Et, ce beau livre ferait si bien dans les mains des petits et des pauvres, dans nos collèges et ailleurs; mais douze piastres?...

Je n'insiste pas non plus sur l'addition des "biographies et monographies" des hommes illustres de Québec et d'ailleurs, qui fait suite à l'œuvre de M. Routhier. Elle peut avoir son utilité; mais elle enlève au volume de son unité et ne lui donne peut-être en retour qu'une valeur relative assez discutable. Je sais du reste que M. Routhier n'a eu rien à faire avec cette addition et c'est de l'œuvre de M. le Juge que je dois surtout m'occuper. (1)

Je m'en tiendrai donc à une affirmation générale. C'est à savoir, qu'à coup sûr, "Québec et Lévis", par son aspect extérieur et son côté graphique, est un superbe et beau livre. C'est un in-quarto, de plus de 500 pages, magnifiquement imprimé, abondamment illustré, richement relié et... doré sur tranches comme pas un!

Sans aucun doute, si on le donne en prix, il fera l'orgueil des petits-fils et les délices des grand'mères, de celles qui ne savent pas lire aussi bien que de celles qui portent lunettes d'or pour psalmodier leurs heures!

\* \* \*

Pour ceux qui lisent et savent lire (ce n'est pas toujours la même chose!), ce qui les intéressera davantage, cela va de soi, c'est l'œuvre de M. le juge Routhier.

---

(1) J'ai appris, depuis que j'ai écrit ces lignes, qu'il existe des exemplaires de l'ouvrage de M. le juge Routhier, reliés sans cette partie biographique et avec un luxe beaucoup plus grand encore que celui de la reliure que j'ai devant les yeux.

M. le Juge est un patriote convaincu et un chrétien éclairé. Son dernier livre suffirait à l'établir si d'ores et déjà sa réputation n'était faite à cet égard. Il me souvient avec quel bonheur, dans nos années de Lettres, au séminaire de Ste-Thérèse, nous entendions parler de ce "frère aîné", aussi remarqué pour ses succès littéraires que pour sa science d'homme de loi. Devenu professeur à mon tour, j'ai souventes fois communiqué quelques-unes des belles pages de Routhier aux chers jeunes gens qui me sont confiés et, eux aussi, j'ai vu qu'ils appréciaient le charme de son commerce délicat. Entre temps, je garde la souvenance d'une anecdote qui démontre à sa façon que le bon renom littéraire de l'érudit magistrat est connu au loin. Qu'on me pardonne le caractère trop personnel de cette anecdote. C'était à Lucerne, en Suisse, au mois de septembre 1893, à une réunion des jeunes catholiques de la noble Helvétie. Au moment où j'étais présenté à M. de Montenagh, l'ex-député de Fribourg, entendant que j'étais Canadien, se mit à fredonner à mi-voix, en me tendant la main :

O Canada, terre de nos aïeux,  
Ton front est ceint de fleurons glorieux.....

Puis, avec un fin sourire, il me disait : " C'est de M. le juge Routhier, n'est-ce pas? Vous voyez, monsieur l'abbé, que je connais le Canada! "

Ce que cette poétique évocation de la patrie absente fit alors sur moi d'impression, voilà que ces jours derniers la lecture de " Québec et Lévis " l'a fait admirablement revivre en mon âme. Et c'est pourquoi, la première parole qui se glisse d'elle-même sous ma plume à l'adresse de l'auteur du beau livre que je veux apprécier, c'est un merci qui vient du cœur. Vrai! on se sent meilleur, quand on comprend mieux de quel beau pays on est le fils!

Ce vieux rocher de Québec, où il y aura bientôt 300 ans, Samuel de Champlain jetait les bases de la colonie naissante du Canada, il est digne d'être chanté. " Ce théâtre idéal déjà

sacré par le sang des héros, mérite de l'être par le génie de la poésie!" C'est là, en effet, que se sont joués depuis trois siècles la plupart des grands drames de notre histoire nationale. Québec, c'est la ville française par excellence, c'est l'arche sainte de nos meilleurs souvenirs, comme dit M. Routhier, "c'est la nationalité française faite monument!" Il faut aimer Québec! — quand même on n'aimerait pas toujours les Québécois, et Dieu sait pourtant s'ils sont aimables! — Faire aimer Québec c'est donc œuvre de bon patriote! Et, c'est là le but que se propose évidemment l'auteur de "Québec et Lévis".

"Celui qui a connu et aimé Québec, dit-il en terminant son introduction, ne l'oublie jamais... Redire sa dramatique histoire et ses légendes, ses infortunes et ses grandeurs, peindre les beautés et les charmes de sa pittoresque nature, faire parler les lieux où elle subsiste depuis trois siècles, interroger les pierres de ses monuments et de ses ruines, voilà le travail que l'on m'a confié, et je le commence avec amour, plein d'admiration et d'enthousiasme pour mon sujet."

\*\*\*

Ce travail qu'il commence avec amour, voici comment M. le Juge entend le développer. Une ville c'est un ensemble d'habitations qui occupent quelque part un coin de la terre. La nature fournit le site et l'homme y construit ses monuments. M. Routhier étudiera donc le site incomparable de Québec vu de jour et de nuit, et il nous donnera: *Québec pittoresque*. De l'étude de la nature à celle des constructions la transition est toute simple. M. le Juge, après un coup d'œil général, s'arrêtera aux fortifications, aux palais, aux églises et autres édifices remarquables, et il écrira: *Québec monumental*. Le nombre, la position, l'ordonnance, l'harmonie des constructions, tout cela peut devenir un symbole et exprimer une pensée; de l'ensemble des édifices et de leur site M. Routhier fera donc se dé-

gager — en poète! — le symbolisme chrétien de la vieille cité de Champlain, et nous aurons: *Québec symbolique et religieux*.

Mais tout cela ce n'est que l'étude de l'aspect extérieur de Québec. Ce qui fait la vie et l'âme d'une ville c'est son histoire, ce qui l'auréole et la poétise c'est la légende: l'érudit magistrat scrutera les légendes en artiste, il approfondira l'histoire en philosophe, et, nous lirons ainsi, après *Québec légendaire*, les bonnes et fortes pages de *Québec historique*. Précisément à cause de son histoire mouvementée, vécue autrefois sous l'égide du drapeau aux fleurs de lis et depuis 140 ans sous la garde de l'étendard britannique, Québec est habité par une société dont la physionomie particulière est digne d'intérêt: la plume alerte de M. Routhier nous parlera de *Québec social*. Cette société vit, s'agite et se meut au milieu de pierres qui parlent et de souvenirs qui de-ci de-là ne sont pas sans éloquence, c'est dire que pour être plus jeune de plusieurs siècles que les villes de la Grèce et de l'Italie, Québec a bien aussi ses ruines et son archéologie, d'où: *Québec archéologique*. A propos de ces pierres qui parlent et de ces ruines qui font songer, quelle poussière fut jamais éloquente comme celle qui dort sous les tombeaux des cimetières? L'auteur finira donc par nous conduire en pèlerinage dans *La ville des morts*.

Avant de conclure, M. le Juge se doit à lui-même, et il nous doit bien un peu aussi, de justifier son double titre, Québec et Lévis, il nous parlera donc de *Lévis*. Enfin il convient de tirer une conclusion, une leçon ou une espérance de toutes ces données de l'histoire et de la vie québécoises, M. le juge Routhier plongera l'œil de sa pensée dans les superbes horizons d'un avenir idéal, et, de confiance, il nous fera admirer: *Québec au XXe siècle*.

Tel est le plan du livre. Un peu compliqué de prime abord, mais à la vérité bien suggestif et très riche en promesses. Or nous allons voir que l'auteur, qui est tout à la fois un penseur et un lettré, est homme à tenir ses promesses.

QUÉBEC PITTORESQUE

Ce qui frappe le voyageur à son arrivée à Québec, c'est son site incomparable. Certes, on peut l'écrire, le dire et le répéter sans cesse, notre pays est favorisé entre tous. Si notre climat est un peu rude, nous n'en vivons pas moins au sein d'une nature admirablement accidentée et admirablement belle. Nos fleuves et nos rivières, nos montagnes et nos vallées sont dignes de faire envie à plus d'un Européen, notre Canada est vraiment beau.

O Canada, belle patrie !

Mais la cité de Québec en particulier est une enfant gâtée de la nature. Que dire de son Saint-Laurent? Que dire de son cap Diamant? Ce serait témérité de m'essayer à en parler après M. Routhier. Que mes lecteurs ouvrent plutôt "Québec et Lévis" à ses premières pages. L'auteur, animant de son souffle poétique notre beau fleuve, "cette œuvre admirable de la nature, cette merveille de grandeur et de beauté", le leur montrera "ne passant pas devant la cité de Champlain sans se "détourner pour la mieux voir, faisant un demi-tour pour la "baigner et la caresser plus longtemps, ouvrant ses bras pour "mieux l'embrasser, parlant enfin et disant aux voyageurs: "Voici ma ville bien-aimée, le plus beau joyau de ma couronne..." Puis il leur décrira, comme avec un pinceau, "ce rocher aux larges assises et aux sommets harmonieusement "superposés, qui sert de piédestal à la ville, pour la grandir, "pour l'élever au-dessus des autres, pour lui fournir l'air frais "et pur des hauteurs, pour que le soleil se lève plus tôt et se "couche plus tard sur ses murs, pour qu'on puisse de loin la "saluer, l'admirer et contempler ses charmes caractéristiques."

Plus loin, sous le titre "l'arrivée à Québec," M. Routhier, faisant tomber soudain le rideau qui semble cacher la ville aux regards du voyageur venu d'outre-mer, se complaira à chanter "le panorama idéal, le poème de pierre se détachant en relief

“ dans les lueurs roses du soir, la montagne d'édifices couronnée par la vieille forteresse... ”

Une fois son voyageur débarqué, il le conduira d'étage en étage, de point de vue en point de vue, de merveille en merveille, toujours courant et sans prendre haleine, jusqu'à la terrasse, jusqu'à la citadelle, jusqu'au dernier sommet, et le fera s'écrier là-haut, ravi : “ C'est encore plus beau que je ne l'imaginai ! ”

Franchement, à la suite d'un guide aussi convaincu et aussi enthousiaste, le lecteur ayant vu Québec de jour, volontiers en recommencera l'escalade de nuit. Pour aller plus vite, il prendra le tramway, à la rue d'Auteuil redeviendra piéton, montera, montera encore, montera toujours, jusqu'à “ l'escarpement le plus élevé de la montagne au pied de laquelle coule le grand fleuve. — Bientôt, dans la nuit calme, des éclats de fanfare lui arriveront de l'abîme, qui s'ouvre sous ses pas, immense, insondable... tandis que sur la terrasse accrochée à mi-hauteur, une foule énorme lui apparaîtra circulant au milieu des lampes électriques... ! ”

Oh ! alors, “ les féériques jeux de lumière ! “ les traînées de reflets ! les serpents de feu !... ” c'est toute une constellation qui le charmera de ses éblouissements, et il se dira : “ Il n'y a pas une ville au monde qui puisse offrir à sa population, chaque soir d'été, un aussi ravissant spectacle ! ”

Est-ce assez pittoresque ? Ou, même ne l'est-ce pas trop ? Certes, j'en conviens, tout cela est admirablement enlevé ; mais n'est-ce pas aussi enlevant jusqu'à l'idéal et peut-être jusqu'au delà de la réalité ? Je ne cacherai pas que j'ai bien quelques doutes.

Si par moment les vives couleurs du tableau se nuançaient d'ombre, la vraisemblance y gagnerait, ce me semble. En tout cas, l'artiste vous a une manière de décrire et de peindre, qui fait vite oublier qu'on n'arrive à la terrasse et à la citadelle qu'après d'interminables ascensions !



Et puis, j'imagine qu'à Québec il ne fait pas toujours beau temps... que le soleil aux rayons d'or et que la lune aux reflets d'argent ne se commandent pas à volonté. Sans doute, l'auteur à bien droit de choisir son temps et de mettre le soleil et la lune au programme de ses ravissantes descriptions. Mais je me demande si quelques lecteurs ne seront pas sceptiques. Si tout cela, se diront-ils, n'allait être qu'enthousiasme et féerie?

Eh bien, quand même, ce serait très beau! D'ailleurs il faut toujours convenir qu'ici l'enthousiasme est solidement appuyé et la féerie superbement soutenue par la nature! Mettez, si vous le voulez, quelques ombres au tableau. Concédez que les côtes sont longues à monter et que, vues de là-haut, les cheminées de la basse ville, les masures et les vieilleries ne sont pas toujours belles à voir. Ça n'empêche pas qu'il a raison, M. le Juge, sa ville est bien belle, aussi belle que forte: *Natura fortis... et pulchra!*

#### QUÉBEC MONUMENTAL

Du reste on aurait mauvaise grâce à récriminer en déplaçant la question. Les nuages et les brouillards ne sont après tout que des voiles que le temps emporte vite. Les escaliers géants, s'ils sont "un désavantage au point de vue de la circulation," sont aussi "un avantage inappréciable au point de vue de la beauté et de l'art." Grâce à son site, en effet, Québec apparaît de loin comme "une pyramide colossale d'édifices superposés, de façades, de pignons, de coupes, de tours et de clochers. En sorte que, "l'amphithéâtre de rochers qui lui sert d'assises contribue beaucoup à la grande beauté de Québec monumental." Que si quelqu'un s'obstine à chercher des laideurs quelque part, l'artiste qu'est M. Routhier lui fermera la bouche avec une explication dont seule est capable une âme poétique: "Il y a ici des masures qui sont des bijoux, des décombres qui sont éloquentes, des brèches qui s'écroulent avec art, des vieilleries qui sont jolies...!" Que répondre à cela?

Il ne faudrait pas en conclure pourtant que M. le Juge n'aime que "les vieilleries... qui sont jolies." Oh! non. "Je ne suis "ni antiquaire, ni très enthousiaste du progrès, dit-il, j'aime les "ruines et je me réjouis en même temps de voir surgir de beaux "édifices modernes... Quand je vois que les vieilles maisons "s'en vont, je me réjouis de les voir remplacer par de belles "boutiques ou de somptueuses résidences, mais en même "temps je les regrette les *chères vieilles*..." Aussi, suivez-le au pied des fortifications et des terrasses, devant les palais et les églises. Écoutez-le parler, et vous me direz si cet ami des "chères vieilles" ne sait pas apprécier les charmes et les beautés des "jeunes"!

S'il affirme qu'il regretterait — et il aurait mille fois raison — de voir démolir "la citadelle, les remparts, les bastions reliés par des courtines, les batteries... tous ces fossiles d'un autre âge..." il n'en parle pas moins avec de chaleureux éloges et de brillantes épithètes: des enjolivements modernes de la terrasse Dufferin, qu'il appelle le "plus beau promenoir du monde", comme Mme de Staël avait nommé la place St-Marc à Venise: *le salon de l'Europe*; du Palais Législatif, "qui ressemble aux Tuileries"; de l'Hôtel de Ville, "dont l'aspect architectural est particulièrement imposant et mouvementé"; du Château Frontenac qui a remplacé le Château St-Louis et "qui est un édifice admirablement beau, dont les proportions "sont harmonieuses, dont les inégalités charment le regard et "forment un tableau d'ensemble dont chaque détail est un "effet d'art"; du Palais de Justice, de construction récente... des belles églises, des couvents, de l'Université Laval...! Mais, il faut nous borner. Notons pourtant une réflexion tombée de la plume de M. Routhier devant les bâtisses de l'Université Laval, j'en sais qui n'y souscriraient pas volontiers. "Québec, "écrit M. le Juge, aurait pu être pour le Canada français ce "que sont Oxford pour l'Angleterre,... Harvard pour les "États-Unis... Montréal ne l'a pas voulu... Je ne dis pas "cela pour récriminer, mais je regrette que les brillantes des-

“tinées que nous rêvions ne soient plus guère réalisables.” Certes, je n’ai ni l’intention, ni la prétention de ranimer un débat fameux, qui n’a que trop duré, mais à la vérité est-ce bien vrai que “Montréal n’a pas voulu” par mauvaise grâce, comme l’auteur paraît le laisser entendre ? Montréal n’a-t-il pas plutôt obéi à des exigences d’un ordre supérieur ? Mais fermons la parenthèse.

Le détail qui précède nous fait bien voir que devant tous ces palais et ces édifices, locaux universitaires, bâtiments d’instruction, maisons de charité et d’apostolat, M. Routhier donne libre cours à sa pensée et l’on sait que cette façon de visiter est de beaucoup la plus intéressante.

Mais il a tenu à mieux. Non seulement, et sa compagnie, chaque monument ancien ou moderne, chaque église antique et chaque chapelle récente nous parlent et nous intéressent, mais il a voulu en plus faire jaillir, de l’ensemble de tous ces temples et palais, un symbolisme religieux aussi expressif que poétique.

#### QUÉBEC SYMBOLIQUE ET RELIGIEUX

Québec, nous affirme M. Routhier, “est un tout plein de symétrie et d’harmonie symbolique. Les maisons et les édifices “s’y étagent, s’y entassent!... c’est comme une efflorescence “touffue de la pierre, dans laquelle s’harmonisent les caprices “de la nature et la discipline militaire.” Ou encore, c’est une gigantesque pyramide, aussi belle par son symbole qu’elle est belle dans ses lignes!

Belle dans ses lignes ! En bas, les navires, les quais, les usines, les boutiques, c’est-à-dire : le commerce et l’industrie. Au-dessus, une chaîne de rochers armée de batteries et de forts, c’est-à-dire : la force. Plus haut, des dômes et des flèches, des coupoles et des tours, la cathédrale, l’hôtel de ville, le château Fronterac avec ses souvenirs chevaleresques, c’est-à-dire “l’expression des besoins d’idéal, des croyances et des aspirations du peuple”. Sur les hauteurs, “au niveau que doit ha-

biter la justice", le Palais. Toujours plus haut, la puissance politique, le Parlement. Enfin, la citadelle qui veille tout en haut!

Voilà pour les lignes, mais déjà vous avez deviné le symbole. En bas donc, c'est le mouvement matériel, plus haut le mouvement intellectuel, artistique et religieux, encore plus haut, l'harmonie des pouvoirs politique et judiciaire, puis, vers la ligne de flottaison de cette gigantesque forteresse maritime et à son sommet, la force militaire qui protège!

Vraiment tout cela est admirable, et si ce n'était pas absolument juste il faudrait dire qu'au moins c'est fort heureusement trouvé.

De-ci de-là, par ses saillies, la vaste pyramide nous offre aussi des contrastes qui portent à réfléchir. Par exemple, regardez, du pied de la côte du Palais, au-dessus des remparts, ces deux édifices qui semblent se coudoier: "l'un, sombre, caché, à l'air malfaisant... l'autre, ouvert à tous, élégant, façade ornementée, ... l'Arsenal qui tue et l'Hôtel-Dieu où l'on gué rit!" Philosophes maintenant!

Mais ce qui se dégage surtout de l'ensemble monumental, c'est un symbole de foi, une manifestation d'esprit chrétien, une affirmation, faite de clochers et de tours, de flèches et de croix, du "credo" catholique.

Riche et pieuse floraison en effet que celle-là! qui émerge de tous les gradins de l'amphithéâtre de Québec, portant jusque dans les cieux, des centaines de fois, l'auguste signe de la Rédemption, la croix du Christ Jésus.

C'est encore, si vous le voulez, comme l'échelle monumentale religieuse de la vieille cité de Champlain, et, "quand au matin de chaque dimanche, à côté des canons qui dorment depuis plus d'un siècle, tous ces clochers font entendre leurs voix, on comprend à quel point, écrit M. Routhier, le sentiment religieux de notre ville est vivace!"

Jusqu'en ces derniers temps, il restait, paraît-il, à l'échelle symbolique des églises et chapelles à gravir une dernière cime,

“ afin de faire entendre dans les hauteurs, au-dessus même de la citadelle, le *Gloria in excelsis* que la terre doit chanter en chœur avec le ciel ! ” Maintenant c’est fait, écrit M. Routhier, et il nous parle avec amour de la nouvelle et belle église du T. S. Sacrement, avenue de la Grande-Allée, où les religieuses Franciscaines, Missionnaires de Marie, prient nuit et jour devant la Sainte Hostie exposée : (1) “ Aujourd’hui, c’est fait, et le nouveau dôme, sous lequel Jésus-Christ se montre vivant aux yeux de tous, surpasse toutes les hauteurs ! Le premier, il reçoit les rayons du soleil levant ; le dernier, il se dore des lueurs du couchant, et, sous sa coupole dorée, les deux soleils se rencontrent, le créé et le créateur.”

QUÉBEC LÉGENDAIRE

Parce qu’il faut me borner aux traits les plus importants qui animent le livre de M. Routhier, je ne dirai presque rien du chapitre, pourtant si attachant, des légendes du *Chien d’or*, des *amours de Bigot* et du *roman de Nelson*.

Le thème est évidemment moins sérieux que celui de l’histoire, mais on doit savoir gré à l’auteur de n’avoir pas négligé de le traiter. La légende est toujours attrayante. Beaucoup d’esprits sérieux, sans compter ceux que l’attrait du brouillard et de l’inconnu tourmente sans cesse, feront leurs délices de ces charmants récits. En les lisant, je m’imaginai volontiers qu’un jour — lorsqu’une édition moins dispendieuse aura permis aux pages de “ Québec et Lévis ” de se populariser — on

---

(1) En lisant les belles choses que M. le juge Routhier écrit à l’adresse de ces saintes filles, Missionnaires de Marie, dont j’eus l’honneur de connaître la mère fondatrice, en 1892, durant un séjour de vacances, sur la terre bretonne, aux Châtelets, en Ploufragan, je pensais à ce que cette femme distinguée nous disait, à mes confrères et à moi, au moment même où les Franciscaines tentaient leur premier établissement au Canada, à la Baie-Saint-Paul : “ Voyez-vous, là ou ailleurs, il faut que nous réussissions au Canada. C’est nécessaire à notre œuvre, car c’est un pied à terre pour aller en Chine. Dieu nous aidera. J’ai foi en l’avenir.” Si jamais ces lignes tombent sous les yeux de la Très Révérende Mère Marie de la Passion, qu’elle permette à l’humble signataire de cette étude, l’un des quatre Canadiens des Châtelets, de lui exprimer son bonheur à constater le beau succès des œuvres des Franciscaines Missionnaires de Marie, sur les rives du Saint-Laurent.

E.-J. A., ptre.

verra sur la place Dufferin, leur Routhier en main, à l'instar de ces touristes qu'on rencontre là-bas, munis de Bœdeker, sur le Forum à Rome, sur la place St-Marc à Venise, sur celle de la Concorde à Paris et sur le Trafalgar Square à Londres, des dames et des messieurs, venus d'Europe et des États-Unis, se promener gravement en devisant sur ces poétiques légendes, se disant, après un soupir : " Quel énigme que ce chien d'or ! " " Quel sale individu que ce Bigot ! Et puis ce Nelson ? ce n'est " pas à Montréal, c'est à Québec qu'on aurait dû lui élever une " colonne ! Et encore . . . ? " Et cela contribuera sans doute à faire aimer Québec, au moins par les âmes éprises de mystérieux, et l'on sait qu'elles sont nombreuses.

Ce qui est certain c'est que la lecture de *Québec légendaire* est, dans le livre de M. Routhier, un vrai repos. Cent pages durant nous avons vu et revu Québec sous toutes ses faces. Comme disait une brave dame, touriste d'un jour, nous étions un peu lassés de voir du beau et du grand, d'admirer encore et toujours. Ces légendes nous reposent et nous préparent très bien, ce me semble, à la lecture des quatre-vingt-dix pages que M. le Juge va consacrer à *Québec historique*.

#### QUÉBEC HISTORIQUE

Cette partie de l'œuvre qu'avait entreprise M. Routhier devait être, on le comprend, la plus importante. C'est par son histoire que l'antique cité de Champlain est surtout attrayante et captivante. Aussi est-ce bien la partie forte du livre, ce qu'on pourrait appeler la pièce de résistance.

Mais cette histoire de Québec a été racontée déjà, et la redire encore n'était-ce pas s'exposer au dangereux écueil de répétitions ennuyeuses ? Le juge Routhier a admirablement contourné l'écueil.

Oui ! parce que l'histoire de Québec se confond en grande partie avec l'histoire de tout le Canada, l'auteur a dû nous rappeler des faits que tous nous connaissions. Mais, sous sa plume alerte, ces faits ont revêtu une forme et une vie nouvelles.

De sa pensée puissante c'est la philosophie de l'histoire, la leçon de choses, l'enseignement des générations éteintes, qui ont jailli surtout plutôt qu'une série de faits fidèlement rapportés et savamment catalogués.

Oh! certes, ses données historiques sont solides. Garneau, Ferland, l'abbé Casgrain et beaucoup d'autres, l'abbé Casgrain surtout peut-être, lui ont prêté leurs connaissances, et Dieu sait quelle mine précieuse c'était! Mais, si la mine était riche, le délicat lettré et le penseur chrétien qu'est M. Routhier a su l'exploiter avec un rare bonheur.

La nature de cette modeste analyse ne nous permet point de suivre l'auteur de *Québec et Lévis*, pas à pas, depuis Cartier jusqu'à Champlain, depuis Champlain jusqu'à Frontenac, et puis, au XVIIIe siècle, jusqu'aux dernières batailles, enfin, jusqu'à la domination anglaise. Mais je ne puis résister au charme de citer quelques-unes de ces leçons de choses, que l'auteur fait sortir des événements avec tant de naturel et d'aisance.

Je serai forcément incomplet. Mais je tiens à dire que c'est cette partie du livre qui me paraît la mieux réussie, parce que elle est la plus vivante. A mon sens, c'est comme le premier plan d'un tableau de grand maître. Tous les autres chapitres, si intéressants soient-ils, sont au second plan ou à l'arrière-plan. *Québec historique* est le point central, d'où jaillissent les traits lumineux de patriotisme et de foi qui vont répandre ailleurs la chaleur et la vie qui font la grande valeur de ce beau livre! *Québec historique*, c'est l'âme du volume de M. Routhier. Tourignons quelques-unes de ses belles pages:

Comme Colomb, Cartier n'a rien fondé de stable; tous les deux cependant ont légué à leur pays de vastes territoires, et tous les deux aussi ont reçu la consécration du malheur, Cartier encore plus peut-être que Colomb. "Quels mystérieux problèmes, nous dit l'écrivain philosophe, font naître les décrets de la Providence en face de pareilles destinées! Tout d'abord, Dieu paraît choisir un homme et le guider, comme une étoile polaire, à travers les déserts et les océans, vers l'ac-

“complissement d'une grande œuvre. Puis, tout à coup, il met de côté l'instrument... Il le relègue dans l'ombre, quelquefois il l'abreuve de contrariétés et d'afflictions, et ce sont d'autres hommes qui récoltent ce que le premier a semé.”

Cette réflexion si vraie est bien faite pour nous préparer à voir avant tout l'homme de la Providence dans Samuel de Champlain. Aussi M. Routhier appelle-t-il le fondateur de Québec, *l'élu de Dieu*.

Cet *élu de Dieu*, il nous fait à grands traits l'histoire de sa vie et de ses œuvres. Il nous parle du premier collège des Jésuites, du couvent des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu, plus tard de l'arrivée de Laval, de Frontenac, de Talon... puis, passant au XVIII<sup>e</sup> siècle, il nous rappelle, toujours à grands coups de plume et sans s'arrêter aux détails, les guerres de nos pères contre les colons de la Nouvelle-Angleterre. C'est la période de l'organisation de la colonie française et de ses premières luttes. Bientôt il en vient à nous expliquer les causes d'affaiblissement qui se manifestent : le manque d'union entre les chefs naturels de la jeune colonie et le désintéressement de la France. Nous arrivons ainsi vers 1750. On sent venir la catastrophe, laquelle en définitive allait nous sauver pour l'avenir et pour Dieu !

Cette catastrophe qui aboutit à la *cession*, l'auteur de “Québec et Lévis” en parle longuement. Il veut nous faire comprendre que c'est là, comme on dit aujourd'hui, le grand tournant de notre histoire nationale et aussi de celle de Québec.

La bataille de Montmorency, celle des plaines d'Abraham et celle de Ste-Foy occupent plus de trente pages sur les quatre-vingt-dix pages consacrées à Québec historique.

M. Routhier a pu largement bénéficier des heureux travaux de l'historien distingué qui donnait aux lettres canadiennes, en 1891, les deux beaux volumes de “Montcalm et Lévis,” M. l'abbé Casgrain. Et, il faut le dire à l'honneur de l'un et de l'autre aussi bien qu'à celui de nos héros des “dernières ba-



tailles," ces pages sont parmi les plus belles de toutes les pages des histoires humaines. Qu'on relise, par exemple, celles qui nous racontent les morts de Wolfe et de Montcalm!

Qu'on relise surtout les cinq pages dans lesquelles, sous le titre "*l'avenir est à Dieu*", M. le juge dégage pour nous une leçon d'espérance de tous nos désastres d'alors, ou plutôt de leur *héroïcité*, et se permet des rapprochements significatifs entre ces temps douloureux et ceux plus heureux dans lesquels il écrit :

"Que va-t-il sortir de cette petite bataille (celle de Wolfe contre Montcalm) que le monde civilisé ignore?... Dans cette lutte sans gloire et sans témoin, sur ce théâtre encore à demi-sauvage, la France sera vaincue; et sa défaite, comme nation, sera définitive en Amérique. Le Dieu des armées... se sert de l'Angleterre pour mettre la France hors du nouveau monde et lui en fermer les portes à jamais."

"Cet effacement de la France de la carte d'Amérique entraîna-t-il cependant celui de la race française? Non! Le jeune arbre transplanté par elle aux bords du St-Laurent, y a déjà poussé des racines vivaces, et c'est en vain que les plants anglo-saxons l'entoureront de leurs hautes futaies et la jetteront dans l'ombre: ils ne l'étoufferont pas!... Non! la race française n'a pas trouvé la mort sur les plaines d'Abraham! La France seule y est tombée dans la personne de Montcalm! L'épée d'Albion a tranché le cordon ombilical qui unissait la mère à l'enfant; mais l'enfant est né viable, et il vivra, en ne gardant avec sa mère que des liens d'amour filial."

Et plus loin, après avoir remarqué que la conquête coûta à l'Angleterre 80 millions, ce qui occasionna en partie les taxes qu'elle voulut imposer à la Nouvelle-Angleterre et contribua à amener la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, laquelle indépendance à son tour força l'Angleterre à traiter avec plus d'égards les Français du Canada, M. Routhier constate, avec un légitime orgueil, qu'après 140 ans, la race française au Ca-

nada n'est ni détruite, ni fusionnée, ni assimilée, puis il se demande — anticipant sur le thème qu'il développera au dernier chapitre — : Quel sera l'avenir de cette race? Et il écrit ces lignes: " Dieu seul le sait! Mais quand le besoin de rêver " m'entraîne vers le mélancolique plateau où se livra la suprême " bataille, il m'apparaît comme un autel sur lequel l'élite des " guerriers de France a fait l'offrande de son sang pour la pa- " trie, et je ne puis croire que ce sang ait été versé en vain. Si " Dieu ne l'a pas accepté pour le succès de la France, il a dû " l'accepter pour l'avenir de la Nouvelle-France."

En effet, séparé de sa mère, l'enfant a vécu. Malgré les vexations dont il a été l'objet, le peuple canadien-français a grandi. L'Angleterre a fini par reconnaître ses droits. Sans doute il y a encore et il y aura souvent à lutter. Mais les joutes pacifiques ont pris la place des sanglants combats d'autrefois. Loyal à son vainqueur, le Canadien-Français a su forcer ses respects, notamment en 1775 et en 1813. Sans cesser jamais d'aimer la France, et tout en soutenant le bon renom de la race française, il n'a pas marchandé à la fière Albion son estime et sa fidélité. Quand pourtant les Anglais ont voulu l'étouffer, il a su résister. Si parfois il est allé jusqu'à des excès regrettables mais généreux, comme en 1837, le plus souvent, ce qui valait mieux, il a lutté par les armes des revendications pacifiques de la tribune et du Parlement! C'est à force de courage, on peut le dire, que " nos pères ont conquis une à une toutes les libertés nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement parlementaire."

Pendant longtemps Québec fut le théâtre où se déroulèrent ces grandes scènes de notre vie nationale. Plus tard, d'autres villes — une autre ville surtout! — lui disputèrent plus d'un honneur. Rien n'empêche cependant que la vieille cité de Champlain ne soit restée digne de ses illustres origines. Et, pour finir cette partie par un mot de M. Routhier, " depuis quelques années surtout, des espérances de grandeur future viennent se joindre à la gloire de son passé."

QUÉBEC SOCIAL

Ces "espérances de grandeur future" s'appuient d'abord sans doute sur "la gloire du passé" elle-même. M. Routhier y revient dans son chapitre intitulé *Québec social!* Et cela se comprend bien.

La physionomie de la société d'une ville, quand on sait la saisir, doit indiquer en effet son état d'âme et faire pressentir l'avenir de l'être moral dont elle est la haute et intelligente expression.

Québec, qui fut 150 ans le centre et le boulevard de la race française en Amérique, s'est fait, au contact de l'élément anglais, une physionomie spéciale. "Nous sommes bien restés Français, écrit M. Routhier, mais un peu différents des ancêtres. On dirait qu'un peu de l'âme anglaise a passé en nous, a diminué notre chaleur native et nous a communiqué quelque chose de son calme flegmatique." Et comment cela s'est-il accompli? Voici. D'abord, au lendemain de la cession, la société française s'épura. Les fonctionnaires et spéculateurs véreux repassèrent les mers. Grand nombre de nobles, amis des plaisirs, suivirent aussi le drapeau blanc dans sa retraite. Ne restèrent au pays — avec le clergé — qu'une poignée d'hommes d'honneur, qui allaient soutenir et consoler les quelques mille colons abandonnés, et avec qui les Anglais auraient à compter.

Mais de leur côté il leur fallait compter avec la nouvelle société anglaise. Celle-ci ne fut pas très aimable d'abord, mais, si parmi les gouverneurs anglais, il s'en trouva qui se montrèrent durs et injustes, d'autres respectèrent le droit des gens et surent se faire aimer: Murray et lord Dorchester, par exemple.

Peu à peu, le temps fit son œuvre. Après avoir changé de théâtre, les luttes entre Français et Anglais devinrent moins acerbes. Après 1791 surtout, de meilleures relations sociales s'établirent entre les vainqueurs et les vaincus de la veille.

Le Canadien-Français entendit bien se répercuter jusque sur ses rives les échos douloureux de cette tempête révolutionnaire, qui balayait là-bas, au cher pays de France, le trône et l'autel, et, si cela l'attrista, ce ne fut pas pour lui faire regretter d'être à jamais séparé de cette France de 1789, qui rompait violemment avec un passé qui pour avoir eu ses faiblesses n'était pas sans gloire. Quand le vent du large nous apporta les bruits glorieux des marches de Napoléon à travers l'Europe, le Canadien-Français ne fut pas sans s'en griser un peu. Mais, c'était si loin là-bas ! On y était si occupé ! Il se rendit compte que ses gens ne reviendraient plus jamais, et il s'arrangea pour se faire tout seul sa place au soleil. C'est ainsi que les Français s'unirent aux Anglais, subissant nécessairement l'influence du milieu, mais gardant toujours leur caractère propre. Or, c'est là assurément un grand signe de force, qui autorise incontestablement "des espérances de grandeur future."

Ayant ainsi expliqué comment la société québécoise a été amenée à donner une certaine tournure anglaise à sa personne restée bien française, M. le juge s'arrête à nous raconter, d'une plume plus légère, quelques agissements de la "société" actuelle de Québec. Ce sont choses surtout d'intérêt local.

J'y relève volontiers une boutade spirituelle, qu'à propos du goût prononcé de ses concitoyens pour les choses de la politique, M. le Juge leur décoche, avec la tranquillité d'un homme que serait sans péché à ce sujet :

"Vous connaissez, dit-il, les avantages qu'ont certains oiseaux pour traverser les mers : ils peuvent à la fois nager et voler. Eh ! bien, la politique est une mer agitée à traverser ; et, parmi ceux qui s'y aventurent, les chançards sont ceux qui savent nager, même entre deux eaux, et voler, sans ca-  
" lembour."

Ma foi, si j'étais avocat, je voudrais être juge tout de suite, c'est trop commode !

Plus loin, M. Routhier se plaint que les lettres ne sont pas assez encouragées au Canada. Il écrit qu'on ne travaille pas assez. Ce qu'il a raison, Monsieur le Juge!

Ah! tenez, si nous travaillions! Comme au temps du bon La Fontaine, c'est le fond qui manque le moins. Quand donc serons-nous convaincus? Pourquoi ne pas plus et mieux cultiver les chères et bonnes lettres françaises sur les bords de notre aimé St-Laurent? On parle souvent, en certains milieux, de réformer l'instruction. Nous en sommes et nous le voulons bien, pourvu que ce soit avec mesure et aussi avec l'intelligence des vrais besoins de notre race. Mais, si nous parlions moins et si nous agissions plus! Ça vaudrait mieux! On entend parfois des jeunes, tout frais émoulus des collèges — où souvent ils ont été instruits par charité! — pousser des cris de paon pour réclamer la réforme des méthodes surannées. Les gens qui les connaissent haussent les épaules: "Si seulement, se disent-ils, nos nouveaux Lycurgues s'étaient donné la peine d'apprendre le quart de ce qu'on voulait et pouvait leur enseigner!" D'autres, ceux qui ne les connaissent pas, prêtent l'oreille à leurs doléances, parce que leurs cris sont perçants; mais en définitive ces cris-là n'avancent guère les choses!

La meilleure réforme, la plus importante, la vraie, ce serait de ne pas compter rien que sur les méthodes et de travailler plus et mieux.

Donc, on ne travaille pas assez!

C'est par l'affirmation de cette bonne vérité, dure à entendre peut-être mais bien utile — et c'est pourquoi j'y insiste à mon tour — que M. le juge Routhier termine son chapitre sur *Québec social*:

"Puisque les Canadiens-Français, écrit-il, ne sont en Canada ni le nombre, ni la richesse, ni l'influence politique, ni la force matérielle, il faut qu'ils deviennent la puissance intellectuelle. Les dons naturels ne leur font pas défaut, et j'en conclus que c'est le travail qui manque. Qui! la génération ac-

“tuelle aime la vie facile, le “*far niente*,” et elle se désintéresse “trop, à la fois, de la lutte pour la vie et du culte de l’idéal!”

C’est là, sans doute, une vérité générale qui admet d’honorables exceptions. Que si quelques-uns pourtant, la main sur la conscience, croient pouvoir protester, et j’en sais qui auraient ce droit, qu’ils ne se hâtent pas trop. Qu’ils étudient autour d’eux, à droite et à gauche, dans la mêlée de la vie, avant de réclamer contre le spirituel *laudator temporis acti*, qui nous donne à tous des conseils si précieux à retenir!

#### QUÉBEC ARCHÉOLOGIQUE

Pas moins de 50 pages sont consacrées à Québec archéologique. Le monument de Jacques Cartier, celui de Samuel de Champlain, le Château et la Place-d’Armes, l’obélisque de Montcalm et Wolfe, le monument des braves (Murray et Lévis), les anciens palais et beaucoup d’autres pierres, que l’érudit auteur appelle “des pierres qui parlent,” parlent en effet dans son livre très abondamment et non pas sans éloquence. “Çà et là,” M. Routhier sait encore faire parler jusqu’aux noms des rues et il évoque une foule de souvenirs et de détails d’histoire, que la forme à grande allure de *Québec historique* ne lui avait pas permis de rapporter précédemment.

Certes, je me garderai bien de prétendre que tout cela n’est pas très intéressant, mais, que le distingué magistrat me le pardonne, je trouve cette partie bien longue. Il y a tels détails — à propos du duc de Kent, par exemple — qui auraient pu être omis avec avantage... au moins pour celui qui est à l’honneur de parler du livre au public!

#### LA VILLE DES MORTS

La *ville des morts* m’a paru plus intéressante, et, bien qu’elle ne s’étende pas au delà de 20 pages, elle en dit plus à l’âme que les 50 pages des “Pierres qui parlent,” “çà et là.”

C'est avec une religieuse et bien légitime émotion, en effet, que l'on pénètre, à la suite du savant juge, dans les cryptes funèbres, qu'on s'arrête pour méditer devant les tristes monuments, "ces archives de pierre qui racontent l'histoire des nations," qu'on stationne par exemple devant l'*Hic jacet* de Montcalm. Ah! Montcalm, le passé, la France! Comme ces mots-là sont pleins de sens!

Et puis, les cimetières! ces silencieux éloquents! Quelle puissance pour la vie morale que la vue d'un cimetière et l'évocation des disparus! Qui dira jamais quelle force et quelle consolation se peuvent trouver au pied d'une croix funéraire et sur un tombeau?

La pensée de la mort! mais c'est le meilleur soutien de nos pauvres vies! Oh! non, n'allons pas revenir au paganisme et brûler nos morts. Ce n'est pas chrétien d'abord et puis les urnes où se mettraient nos cendres, ce serait trop petit et pas assez éloquent. Il nous faut des cimetières et des tombeaux! Nos cœurs en ont besoin!

En tout cas, ces pèlerinages aux champs des morts et aux pierres tombales, où nous conduit M. Routhier, avant de clore son livre, lui fournissent d'admirables sujets de considérations élevées et de réflexions suggestives. Et si l'on fermait là le livre, par un soir de novembre, on pourrait s'aller coucher, à l'instar des anciens religieux, l'âme pleine de la salutaire pensée de l'autre vie : *Hodie mihi, cras tibi!!!*

Admettons pourtant que ce serait triste pour un livre, qui n'est pas un livre d'heures, de se terminer ainsi, comme un sermon, par un souhait de bonne mort et d'heureuse éternité! A l'exemple de certains curés de ma connaissance, qui ne descendent de chaire que lorsqu'ils ont par deux et trois fois souhaité la vie éternelle à leurs patients auditeurs, mais, pour un autre motif que celui de prêcher *son heure* quand même, M. Routhier, une fois sa visite aux cimetières terminée, ne met pas tout de suite le point final, mais il traverse le fleuve d'un bond, et nous sommes à Lévis!

## LÉVIS

En parlant de Québec il n'est pas possible d'ignorer Lévis. Je me suis étonné tout d'abord que M. le Juge n'y consacraît que quinze pages. Car vraiment, c'est peu ! J'accorde cependant qu'on peut donner une bonne explication de ce qui paraîtra peut-être à quelques-uns une sorte d'anomalie. Que si M. Routhier ne consacre que quinze pages à Lévis dans un livre qui s'appelle en belles lettres d'or " Québec et Lévis," il a pour cela ses raisons, qu'après réflexion, j'ai cru comprendre.

L'histoire de la charmante côte lévitienne se confond avec celle du vieux rocher de Québec; la jeune cité " qui ne compte pas encore cinquante ans d'existence, peut être rangée au nombre des peuples heureux qui n'ont pas d'histoire ", ou plutôt, son histoire, son passé et sa gloire se retrouvent dans la gloire, dans le passé et dans l'histoire de Québec !

Mais, si longtemps Lévis a vécu de la vie de Québec, elle vit maintenant de sa vie propre, et, après l'avoir longuement considérée unie à sa mère, la vieille et poétique cité de Champlain, il convenait d'accorder un regard à sa coquette démarche dans la vie depuis qu'elle s'émancipe.

Cette convenance s'affirme d'autant mieux que la jeune cité est plus souriante de promesses d'avenir, et elle s'explique, dans " Québec et Lévis," d'autant plus justement que c'est de Québec qu'on voit mieux Lévis ! Cette fille aimée de la cité de Champlain est si jolie à voir, quand " vers le coucher du soleil, elle revêt une nature méridionale, se baigne dans des flots de lumière et rayonne des feux de ses rubis et de ses flèches d'or ! " Lévis n'est-elle pas l'une des beautés de Québec et Québec n'est-ce pas l'incomparable beauté de Lévis... ?

Et, quand je regarde ainsi Lévis du haut de la citadelle ou du pied de la terrasse, les quinze pages de M. Routhier s'allongent, s'allongent... et je reste rêveur !



QUÉBEC AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

L'avenir! c'est toujours le grand X! L'homme s'agite et Dieu le mène. Le rôle de qui veut se faire prophète, et prophète dans son pays, n'est guère facile ni enviable. Pourtant, quand on a vécu et étudié comme M. le juge Routhier, on peut assez à l'aise se permettre de prophétiser. L'histoire est un perpétuel recommencement, a-t-on dit, et il est certain qu'il n'y a rien qui ressemble plus à des hommes que d'autres hommes, surtout si ces derniers sont les fils des premiers, car bon sang ne peut mentir.

Il ne nous déplaît donc pas, après avoir entendu l'historien, de l'écouter prophétiser. Il en a le droit. Mais on le comprend, une prophétie gagne à ne pas trop préciser. Aussi est-ce bien un simple coup d'œil d'ensemble que M. Routhier jette vers l'avenir de Québec et du Canada.

Et ces prédictions sont belles, oh! bien belles!... Québec va aller toujours s'embellissant. On y bâtera un Panthéon et un palais des arts. Toutes les rivalités vont cesser ou à peu près. Québec et Montréal vivront dans une amitié plus solide que jamais. Mais (naturellement!) Québec aura les gros bateaux et Montréal les petits!

Si ce ne doit être qu'un rêve de poète cette harmonie future, avouons que c'est un beau rêve!

Québec, "c'est la nationalité française faite monument", de l'avenir de sa ville, M. le Juge s'élève aisément à l'avenir de sa race. Il lui promet aussi de brillantes destinées.

Sa prophétie va même quelque part jusqu'à se préciser d'une façon suggestive. On y reconnaît alors comme une leçon, courtoise mais ferme, donnée à quelques-uns de nos concitoyens d'origine anglaise. Citons cette page pour finir. Elle paraît s'adresser aux Anglais canadiens, mais il est bon que les Canadiens-Français la lisent souvent et ne l'oublient jamais:

"Pendant le XX<sup>e</sup> siècle, les deux éléments (français et anglais) fraterniseront de plus en plus. A Québec du moins les

“ Anglais se souviendront des faits historiques suivants, que  
 “ l'on oublie souvent ailleurs :

“ 1° Que nous sommes les aînés de la famille canadienne,  
 “ les premiers occupants du sol, et que l'Angleterre a coutume  
 “ de respecter les droits d'aînesse ;

“ 2° Qu'il y a eu deux batailles des plaines d'Abraham, et  
 “ que la dernière fut une victoire pour nous ;

“ 3° Que nous avons, en 1776, sauvé la puissance anglaise.  
 “ en Amérique, en repoussant à la fois les offres alléchantes et  
 “ les attaques de nos voisins, les Américains ;

“ 4° Que nous l'avons défendue et sauvée de nouveau en  
 1813 ;

“ 5° Que nous sommes une minorité dans la Puissance, mais  
 “ une majorité dans la Province, que les majorités, plutôt que  
 “ les minorités, peuvent toujours faire des concessions sans  
 “ danger, puisqu'elles peuvent aisément les reprendre ; et que  
 “ nous leur donnons sous ce rapport de beaux exemples à  
 “ suivre...”

#### CONCLUSION

Si j'osais résumer en deux mots l'enseignement du beau livre que je viens d'apprécier, je dirais qu'il contient à la fois une magistrale évocation d'un passé plein de gloire et une éloquente invitation à compter sur un avenir riche en espérances.

Ajoutons que ces 350 pages sont écrites en un style heureusement varié et brillamment imagé. L'on sait quelle langue harmonieuse parle d'ordinaire l'auteur. Il est resté digne de lui-même. Il aime son sujet, sa patrie et sa ville. Il en parle avec émotion. Il nous les fait aimer plus encore, alors que nous les aimions déjà beaucoup, et c'est là un vrai succès.

Comme d'instinct, en fermant “ Québec et Lévis,” on se prend à répéter ces vers fortement sentis, dus également à la

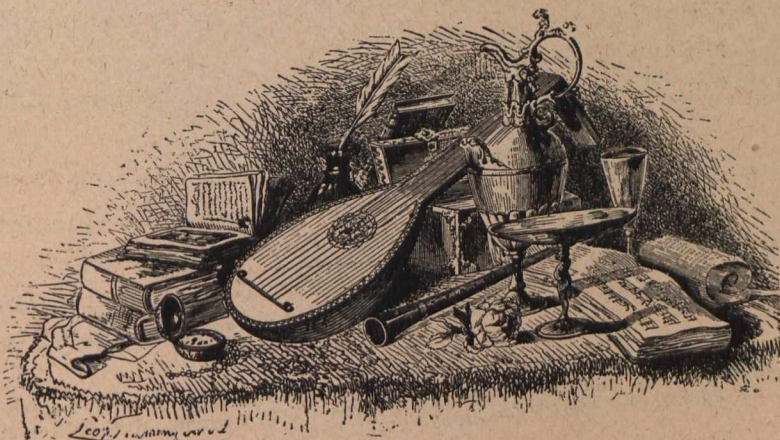
plume de M. le juge Routhier, où semblent se résumer les meilleurs sentiments qui vibrent au cœur d'un Canadien et que, pour ma part, avec beaucoup d'autres, je voudrais bien voir adopter comme notre chant national :

O Canada, terre de nos aïeux,  
 Ton front est ceint de fleurons glorieux,  
 Car ton bras sait porter l'épée,  
 Il sait porter la croix ;  
 Ton histoire est une épopée  
 Des plus brillants exploits ;  
 Et ta valeur deux fois trempée  
 Protègera nos foyers et nos droits !

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,  
 Le Canadien grandit en espérant.  
 Il est né d'une race fière ;  
 Béni fut son berceau.  
 Le ciel a marqué sa carrière  
 Dans ce monde nouveau ;  
 Toujours guidé, par sa lumière,  
 Il gardera l'honneur de son drapeau !

L'abbé Elie-J. Auclair, Prêtre.  
 Séminaire St-Charles-Borromée,

Sherbrooke, mai 1901.



## NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

Si les archives sont à peu près muettes sur l'origine de plusieurs dons au sanctuaire de la Nouvelle-Lorette. en revanche, l'histoire du fameux reliquaire envoyé de Chartres aux Hurons de cette bourgade abonde en documents précis et authentiques. Plusieurs de ces pièces ont été citées au chapitre précédent, en traitant du vœu des Hurons à la Vierge druidique. Il reste à décrire le reliquaire, à raconter les solennités qui en signalèrent la réception, et les témoignages de reconnaissance des pauvres Lorettains.

Le lecteur, à l'aide de la photogravure ci-contre <sup>(1)</sup> pourra facilement vérifier la description suivante du reliquaire de Chartres.

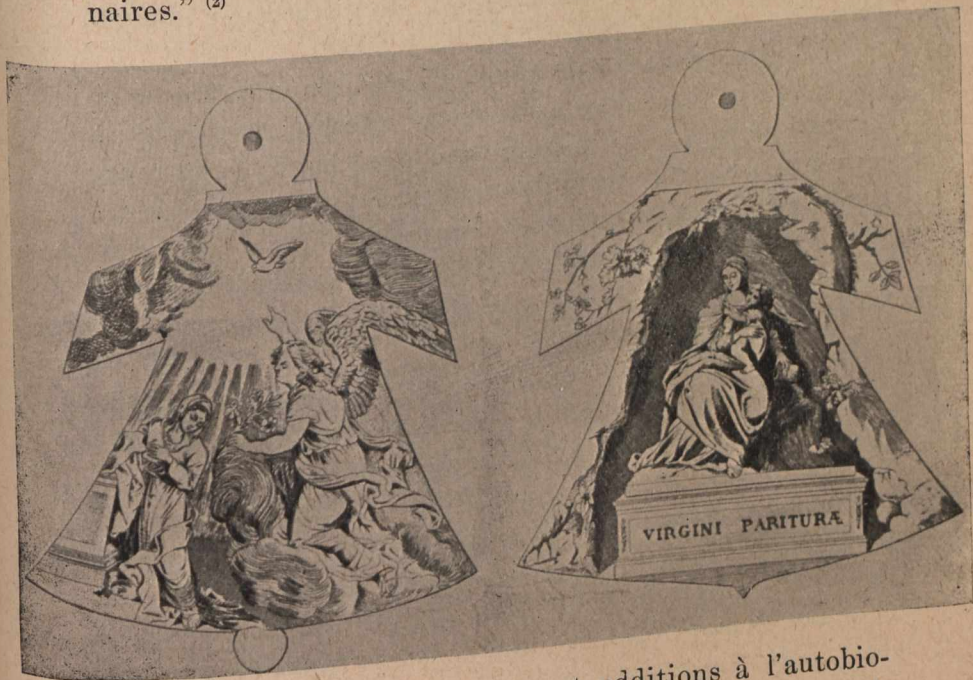
Le Père Chaumonot est le premier à parler de ce don précieux.

“ Ils (les chanoines de Chartres) ont fait aux mêmes (à nos néophytes) un riche présent d'un grand reliquaire d'argent, très bien travaillé, pesant près de six marcs <sup>(2)</sup>, ayant la figure de la chemise de Notre-Dame qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté le mystère de l'An-

(1) La reproduction de cette photogravure est due à la bienveillance de monsieur R.-G. Thwaites, l'éditeur distingué de la grande édition bilingue des *Relations, The Jesuit Relations and allied Documents*.

(2) Environ 3 livres—Sablon, cité par Merlet, dit “ du poids de cinq marcs.”

nonciation <sup>(1)</sup>, et de l'autre l'image de la Vierge qui tient son Fils, telle qu'on l'a reçue des Druides. Enfin ils ont rempli ce reliquaire des os de plusieurs saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la sainte châsse neuf jours entiers, pendant lesquels ils ont fait pour notre mission des prières extraordinaires." <sup>(2)</sup>



Le P. Martin, dans ses notes et additions à l'autobiographie du P. Chaumonot, contredit, d'après son expérience personnelle, l'assertion de ce dernier touchant la fidélité de la reproduction de Notre-Dame-de-sous-terre.

(1) On sait que le mystère de l'Annonciation, auquel se rattache, comme conséquence nécessaire, celui de l'Incarnation, donne à la *santa casa* d'Italie son caractère vénérable. Ce mystère sert aussi de vocable à l'église de l'ancienne-Lorette, qui a succédé à la chapelle huronne, et au sanctuaire de la Jeune-Lorette. Messieurs les chanoines de Chartres n'auraient pu être plus heureux dans le choix de leur gravure.

(2) *Autobiographie*, p. 207.

“ Les deux surfaces extérieures du dessus et du dessous, dit-il, sont ornées de deux gravures niellées. Celle du dessus représente le mystère de l'Annonciation, d'après un tableau du Louvre. L'ange Gabriel, dans l'attitude d'un profond respect, tient en main le lys, symbole de la virginité, et montre à la sainte Vierge, l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, qui doit accomplir le mystère. <sup>(1)</sup>

“ L'autre gravure doit plus à l'imagination de l'artiste. S'il a su s'inspirer d'un symbolisme intelligent en plaçant l'image de la Vierge mystérieuse dans la grotte antique, ayant à la main le livre des traditions primitives, et à ses pieds, des eaux abondantes, figure des faveurs célestes dont elle est la dispensatrice, il a été moins heureux dans l'image de la Vierge, dont le style et la pose forment un contresens historique.” <sup>(2)</sup>

Le savant jésuite exprime son regret de ne pas trouver là la reproduction exacte de la statue antique. “ On aurait vu, dit-il, le divin Enfant assis sur les genoux de sa mère, bénissant de sa droite ses fidèles serviteurs et tenant de sa gauche le globe de la terre, en signe de sa puissance. La Vierge portait une couronne ornée de fleurons. La statue reposait sur un piédestal avec quatre colonnes en marbre, qui avaient dans leur frise l'inscription : *Virgini pariturae*. <sup>(3)</sup>

Ce reliquaire avait été enrichi de nombreuses reliques. Mais exposé depuis longtemps aux injures de l'air, il ne

(1) Le P. Bouvart, dans sa lettre au chapitre de Chartres, apprécie cette gravure dans les termes suivants : “ Il n'est pas jusqu'à la très belle gravure de la chemise d'argent, qui ne marque l'alliance que vous faites de Notre-Dame de Chartres avec Notre-Dame de Lorette en Canada, puisque représentant d'un côté l'ancienne et la miraculeuse image de la Vierge avec sa grotte faite par les Druides, de l'autre, elle représente le miracle des miracles, c'est-à-dire le mystère de l'Incarnation, qui s'accomplit à Nazareth, dans l'originale maison de notre nouvelle Lorette.” (*Autobiographie*, p. 280.)

(2) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 212.

(3) Martin, ouvrage cité.

contenait plus, quand on l'ouvrit, en 1850, qu'un amas confus. On y a depuis peu placé d'autres reliques, dont les principales sont celles de l'apôtre saint Paul, de saint Grégoire le Grand, de saint Ambroise <sup>(1)</sup>, de saint Pierre Damien, de sainte Agathe et de sainte Barbe.

“ La plaque supérieure qui sert de couvercle porte à l'intérieur une inscription latine gravée, qui révèle les noms des donateurs et du graveur. La voici :

*Jussu venerand. D. D.*

*Cap. Insign. Eccles.*

*Carn. Thomas Mahon Carnotens. elaboravit.*

*Anno MDCL XXIX.* <sup>(2)</sup>

(1) Titulaire de la paroisse canadienne-française qui, fondée en 1794, a succédé à la mission de la Jeune-Lorette.

(2) “ Fait sur la commande des vénérables chanoines de l'insigne église de Chartres, par Thomas Mahon, Chartrain, l'an 1679.”

Le P. Martin, dans une note (p. 212), dit que Merlet donne une autre inscription très longue, sans indiquer son autorité !

*Salvâ reverentiâ*, Merlet indique son autorité, comme le lecteur en jugera par la citation suivante : “ Nous ne pouvons mieux faire, dit-il, que reproduire le récit de Sablon, témoin oculaire de ces faits (éd. de 1697, p. 140) : “ Pour entretenir le zèle de ces bons et fidèles néophytes, le chapitre leur envoya, trois ans après (après la réception de l'*ex-voto* des Hurons), une grande chemise d'argent ouvrante et plaine de saintes reliques, du poids de cinq marcs, de la grandeur d'un demy-pied, d'un pouce et plus de largeur, pour en faire voir la profondeur en l'ouvrant par le moyen d'un gros écrou à viz qui la tient fort justement fermée et qui est fait en rozace.

“ Sur l'ouverture de cette chemise, messieurs du chapitre y ont fait graver une Vierge tenant son fils dans le fond d'un antre de forêt, dans la manière que nos anciens Druides, selon la tradition de Chartres, l'ont autrefois adorée comme une divinité dans le même lieu de son premier temple, et où leur image se conserve à présent. Cette image de la Vierge avec son fils, gravée, se voit sur un autel, et sur le liteau qui sert de marchepied à cette figure, se lit cette même devise de l'église de Chartres : *Virgini paritura*. Sur le côté du fond se voit une Annonciation qui est proprement l'origine et l'âme de ces deux admirables mots ; et à l'inspection desquelles représentations les Hurons, par les nouvelles que le R. P. Bouvart en écrivit ensuite à Chartres à madame sa mère, jettèrent à genoux mille acclamations de joie et d'actions de grâce, dans le temps que messieurs du chapitre prirent le soin de leur envoyer ce présent, après avoir ordonné à M. Mahon d'y graver au-dessous, du côté de l'ouverture, cette inscription latine, qui est de la composition du dit sieur Mahon :

IN GRATIAM ET BENEDICTIONEM  
CHARISS. GENTIS  
HURONUM,  
OB FIDEM  
IN CHRIST. SOTER.,

Chose singulière, le trésor de la Jeune-Lorette possède un autre reliquaire en argent, de la même forme que le précédent, quoique beaucoup plus petit. Il contient une relique de la chemise de Notre-Dame. Ce précieux souvenir a dû échapper aux regards du Père Martin. Il y aurait reconnu avec joie la reproduction fidèle, en relief, de la statue de Notre-Dame-de-sous-terre, assise sous un arceau soutenu par des colonnes. Sur le verso du reliquaire, on trouve l'inscription :

CHEMISE  
DE NOSTRE  
DAME  
DE  
CHARTRES.  
1676.

D'où provient ce reliquaire, dont la date précède de trois ans celle gravée sur le présent du chapitre ? Il ne

CULTUM AC OBSEQUIUM  
ERGA  
VIRGINEM PARITURAM  
VENERANDI D. DOM.  
INSIGNIS ECCLESIE  
CARNOTENSIS  
DECANUS ET CAPITULUM  
HOCCE ARGENT, OPUS FABREFIERI  
CURARUNT.  
QUOD IPSIS JUBENTIBUS D. D.  
TH. MAHON, AURIFEX CARNOTÆUS  
CAELATORQUE ELABORAVIT, SCULPSIT,  
ABSOLVIT, ANNO REP. SAL.  
M DC LXXIX  
PRID. NON. QUINTIL.

(Merlet, ouvrage cité, pp. xi et xii.)

(Traduction)

“ En signe de reconnaissance et de bénédiction envers la bien-aimée nation des Hurons, pour sa foi dans le Christ Sauveur, sa piété et sa dévotion à la Vierge qui doit enfanter, les vénérables doyen et chapitre de l'insigne église de Chartres ont fait faire ce travail d'argenterie, que sur l'ordre de ces messieurs, Thomas Mahon, orfèvre chartrain et graveur, a façonné, sculpté et fini, l'an de la réparation de notre salut, 1679, la veille des nones de juillet.”  
L'inscription est donc bien authentique. Pourquoi n'a-t-elle pas prévalu ? Le vénérable chapitre de Chartres la trouvait-il indigne de l'œuvre, et de l'admirable lettre latine qui l'accompagnait ? ou encore, trop longue et trop prétentieuse pour un orfèvre ?



serait pas téméraire de l'attribuer au P. Bouvart qui, en sa qualité de chartrain, fut l'âme de cette manifestation de piété envers la Vierge, patronne de sa ville natale. <sup>(1)</sup>

Il reste à voir avec quelles marques de joie et de vénération le saint reliquaire fut accueilli par les Hurons et les Français. Le Père Chaumonot, dans sa lettre aux chanoines de Chartres, en date du 11 novembre 1680, en rend compte dans les termes suivants :

“ Voici donc ce que nous avons fait : quelques jours devant la Toussaint, nous publiâmes tant aux François qu'aux sauvages, que votre illustre compagnie avoit envoyé à l'église naissante des Hurons, un riche don avec quantité de reliques, que nous ferions voir et honorer le jour de cette fête : nous ornâmes notre autel le mieux que nous pûmes, et préparâmes une belle niche au-dessus du tabernacle pour y eslever vos saintes reliques. Le lendemain, tout le monde étant assemblé dans la chapelle de la Vierge, le P. Potier (Nicolas), qui a soin avec moy de la mission, fit un discours aux François de l'estime que l'on devoit faire des reliques que nous avions reçues de vous, et de la chemise qui les renferme ; il dit le même en huron aux sauvages, en adjoustant qu'ils vous avoient une troisième obligation, de ce que vous les aviez comme adoptés en leur donnant part commune à tous vos biens

(1) On trouve, aux archives du Séminaire de Québec, l'authentique de ce reliquaire. L'écriture en est presque indéchiffrable.

Je Prestre clerc de (lecture ?) de Nostre Dame de Chartres sousigné (déclare ?) à tous qu'il appartiendra avoir fait toucher une figure de la chemise de la S<sup>te</sup> Vierge, à la sainte chasse qui est dans le trésor de la dite église où est encore la vraye chemise que la S<sup>te</sup> Vierge avoit vestue lorsqu'elle enfanta N. S. J. Christ, et qu'elle a touché les autres Reliques qui sont ès la dite Eglise et qu'elle a esté laissée dans la Grotte où la S<sup>te</sup> Vierge avoit esté (connue ?) avant sa naissance) laquelle est au dessous de la dite Eglise. Es foy de quoy j'ay signé le présent certificat fait avec (Chartres ?) Le donzième jour de May Mil six cent soixante et seize.

GOUPPE (?)

En 1891, Mgr Lagrange, alors évêque de Chartres, envoya à Son Em. le Cardinal Taschereau une belle relique de la *sainte chemise* dans un riche reliquaire en forme d'édicule gothique, dans le style de l'antique cathédrale.

spirituels, comme à vos vrais enfants. Ensuite le Père s'estant revestu d'une belle chappe, que madame la gouvernante de Caen nous a envoyée cette année, et estant accompagné de deux acolytes en robes et surplis, il encensa le reliquaire et les reliques, qui estoient au milieu de l'autel, et puis, pour remercier la B. Vierge de ce qu'accompagnée d'un bon nombre de ses serviteurs et servantes, elle venoit de sa plus ancienne maison prendre possession de celle qu'on luy a nouvellement faite icy, il entonna l'hymne *Ave maris stella* etc ; et les prières finies, le Père ouvrit le reliquaire pour donner la consolation au peuple de voir les sacrées reliques qu'il contient ; il permit mesme à chacun de les baiser. Après, il les remit dans la niche où elles furent exposées tout le reste du jour. Aussitôt on chanta la grand'messe, qui fut dicte pour vous ; et tous ceux que la célébrité de la feste et la sainte curiosité avoient attirés à nostre chapelle furent invités d'offrir pour vous la communion qu'ils alloient faire. Tous nos néophytes firent de même : tous ceux qui ne purent pas ce jour-là vous rendre ce devoir, s'en sont acquittés depuis.

“ L'après-dîner, les principaux Hurons étant assemblés dans la plus grande cabane du bourg, je leur demanday quels sentiments ils avoient d'avoir reçu un si saint et si magnifique présent. La lettre latine qu'on vous envoie <sup>(1)</sup> est un sincère et véritable récit de ce que les deux capitaines et quelques anciens dirent au nom de tous. Alors on conclut que vous auriez aussi part à tout ce qui se feroit jamais de prières et de bien dans leur mission, que tous les jours on prieroit Dieu pour votre illustre compagnie, qu'on auroit une singulière dévotion aux saints dont vous nous avez envoyé les reliques, comme à nos

(1) Voir dans l'appendice à ce chapitre la traduction faite par le P. J. de Lamberville de cette lettre latine écrite par le Père Nicolas Potier au nom des Hurons.

nouveaux patrons, et que la chemise d'argent seroit toujours exposée dans une belle niche au-dessus de notre tabernacle." (1)

Le lendemain (12 novembre 1680), le P. Bouvart, à son tour, racontait aux chanoines, ses concitoyens, la joie produite dans tous les cœurs par leur riche présent. "L'ayant, dit-il, reçu le 13 octobre dernier, je le fis voir icy à toutes les personnes de mérite, entre lesquelles monseigneur de Laval, premier et très digne évêque. Il souhaitta que je vous assurasse de sa part qu'ayant toujours fait une estime toute particulière de votre illustre corps, il en avoit encore une toute autre idée, en voyant un don et une lettre si digne de vostre zèle pour l'augmentation de la foy. Les communautés des religieuses Ursulines et hospitalières me prièrent de leur laisser un jour entier la chemise d'argent, afin de faire un salut à la sainte Vierge devant ce reliquaire sacré, et de rendre au moins quelque respect aux saints dont elles voyoient avec joie les précieuses reliques. Tous nos religieux aussi bien que messieurs les chanoines et les ecclésiastiques de cette ville, n'y ont pas eu moins de dévotion." (2)

\*  
\* \*  
\*

Une trouvaille faite dans le "grenier" du chef Paul Tsaßenhohi mérite de clore la liste de ces pieux souvenirs. Elle jette un rayon de lumière sur la question si obscure du fameux "Drapeau de Carillon," tout en ouvrant un nouveau champ aux conjectures et aux recherches des amateurs de l'histoire.

Cette trouvaille consiste en une demi-douzaine de petites oriflammes en soie blanche jaunie par le temps et

(1) *Autobiographie*, p. 215.

(2) *Autobiographie*, p. 279.

portant l'écusson des Beauharnois <sup>(1)</sup>. Or cet écusson, portant couronne de marquis, avec deux aigles pour supports, et croix de chevalier au bas, se trouve reproduit, apparemment par le même artiste, sur une des faces du "Drapeau du Carillon." Tout y est d'une identité parfaite, sauf pòurtant le centre qui est effacé.

Ceci prouve d'abord que le drapeau en question a été donné par le marquis de Beauharnois ; ensuite, qu'il n'a pas été offert à l'occasion de la guerre de 1758, puisque l'ancien gouverneur de la Nouvelle-France était mort depuis 1749, deux ans après l'expiration de son gouvernement. Rien n'empêche, cependant, que ce drapeau ait figuré à la bataille de Carillon. Mais entre les mains de quel détachement de troupes ? Ici, la question s'obscurcit de nouveau.

Il eût été doux de croire que ce drapeau fut porté par les Hurons de Lorette à la fameuse bataille, et qu'il provenait du sanctuaire de la Madone, où il aurait été offert

(1) Ecusson des Beauharnois, d'après d'Hozier (*Armorial de France*, tome V, p. 75.) "D'argent à une fasce de sable, surmontée de 3 merlettes de même." Devise : *Autre ne sers*.

Les de Beauharnois sont, d'après le même, marquis de la Ferté-Beauharnois, Comtes des Roches-Baritaud, Barons de Beauville, Seigneurs de Beaumont, de Villechauve, de la Grillière, de Miramion, de la Chaussée, etc. Charles de Beauharnois, de la Boische, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, dixième héritier du titre, fut gouverneur de la Nouvelle-France pendant 22 ans, depuis le 11 janvier 1726 à 1747. Il mourut sans enfants, le 12 juin 1749, après 63 ans de service. Son frère aîné, François, avait également servi le Roi au Canada, ayant été nommé, en 1702, intendant de justice, etc., aux pays de Nouvelle-France, Acadie, etc., et un de ses frères cadets, Guillaume, y avait également servi en 1702, comme lieutenant d'infanterie, et en 1704, comme capitaine d'un détachement de marine. Sa sœur Jeanne-Elisabeth vécut également au Canada, ayant épousé l'intendant Michel Bégon.

Alexandre-François-Marie, petit-fils de Claude, frère du gouverneur de la Nouvelle-France, épousa le 13 décembre 1779, Joséphine Tascher de la Pagerie, qui devint plus tard l'impératrice Joséphine, femme de Napoléon Bonaparte. Alexandre était né à la Martinique, en 1760, et mourut sur l'échafaud en 1794. Son fils Eugène fut nommé par Napoléon vice-roi d'Italie, en 1805, et désigné par lui comme son successeur à l'Empire. Stéphanie de Beauharnois, petite-nièce d'Alexandre, surnommée "la fille de l'empereur," parce que celui-ci l'avait adoptée, devint à son tour souveraine par son mariage avec Charles, grand-duc de Bade. Comme grande-duchesse douairière, elle vécut assez longtemps pour connaître l'éclat du second Empire et pour figurer à la cour de Napoléon III, comme "tante de Sa Majesté." (Voir Geoffroy de Grandmaison, dans l'*Univers*, 3 janvier 1901.)

en *ex-voto* par le marquis de Beauharnois lui-même. La présence des oriflammes ornées du même écusson, et évidemment destinées à parer l'autel de Lorette aux jours de fête, et l'image de la sainte Vierge peinte sur le drapeau, semblent donner à cette opinion une certaine vraisemblance.

Au reste, l'histoire nous rapporte l'appréciation que faisait M. de Beauharnois des Hurons de Lorette, et les tentatives qu'il fit pour leur adjoindre ceux du Détroit, gênés et menacés par le voisinage des Outaouais, dont ils ignoraient la langue, et à qui leur fierté les rendait haïssables.

Retranché dans leur fort du Détroit, ils n'osèrent plus en sortir, dit l'abbé Ferland <sup>(1)</sup>. Dans un grand conseil, ils se décidèrent même à se joindre aux Iroquois du lac des Deux-Montagnes, ou à leurs frères de Lorette, et ils envoyèrent des députés au gouverneur général pour lui exposer leurs désirs.

“Sollicités, disaient-ils, par leurs femmes et leurs enfants, ils demandaient sa permission d'aller s'établir auprès de Montréal ou de Québec ; ils priaient le gouverneur d'envoyer quelqu'un pour lever leurs cabanes et les descendre.”

Pressé par leurs prières, le gouverneur envoya son neveu, le chevalier de Beauharnois, pour conduire à Montréal les Hurons du Détroit.

Démarche inutile. Tout en désirant changer de demeure, ils auraient voulu qu'on leur fît une certaine violence.

“Retenus par la vanité sauvage, ils ne voulaient point paraître fuir, mais ils prétendaient cacher leur peur en disant aux nations voisines que leurs frères du saut Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes venaient les enlever

(1) *Cours d'Histoire du Canada*, 2<sup>e</sup> édit, tome II, p. 470.

de leur feu, pour leur en allumer un autre, soit à Lorette, soit auprès de Montréal.”<sup>(1)</sup>

Ces citations ne prouvent qu'une chose, à savoir, les relations du marquis de Beauharnois avec les Hurons du Détroit et de Lorette. De là à la certitude que le “Drapeau de Carillon” fut donné par le gouverneur au sanctuaire de Lorette, ou aux guerriers de la bourgade pour leur servir d'étendard dans les combats, il y a, évidemment, une assez grande distance. Les oriflammes conservées à Notre-Dame de Lorette donnent, il est vrai, à cette hypothèse un air de crédibilité.<sup>(2)</sup>

D'ailleurs, le lecteur se rappelle avoir lu, au chapitre cinquième de cette étude, que le P. Davaugour fait l'éloge des guerriers de Lorette. “Les capitaines français, écrivait-il, s'adjoignent plus volontiers que tous les autres les guerriers de la bourgade de Lorette.” Ils devaient figurer plus tard avec avantage à la victoire du fort Duquesne, où “la défaite de Braddock, dit l'historien Gilmary Shea,<sup>(2)</sup> fut principalement due au courage et à l'habileté d'Anastase, chef de Lorette.” Ils devaient encore se distinguer à la bataille de Chouaguen.

Mais, malheureusement pour eux, ils n'eurent aucune part, ni eux ni autre tribu sauvage, à la glorieuse journée de Carillon. Si le “drapeau” y brilla, eux n'y furent pour rien. Il faut donc, à propos de cette fameuse question, répéter avec le poète :

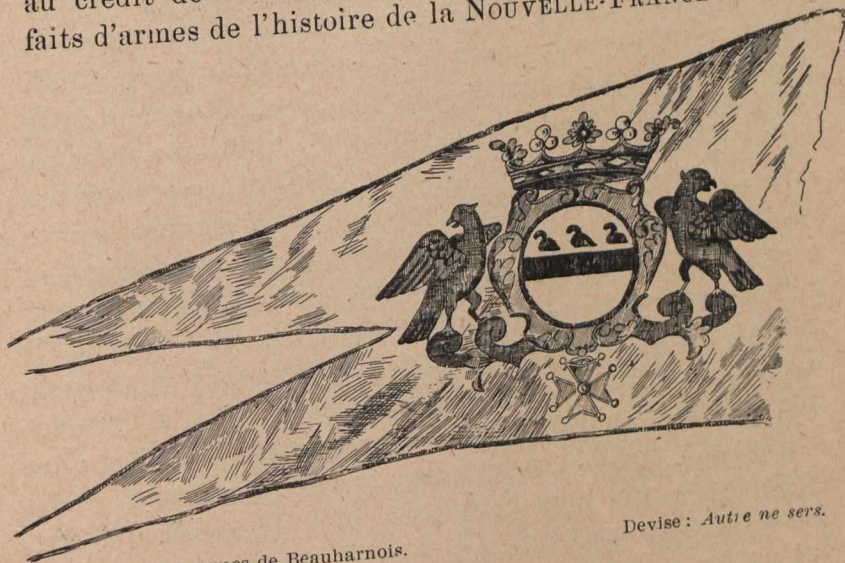
*Adhuc sub iudice lis est.*

Et pourtant, quel bonheur ç'aurait été, pour les clients de la Madone, d'avoir trouvé, au pied de son image vénérée, dans la *santa casa* de la mission huronne, le secret de

(1) Ferland, p. 456.

(2) *Catholic Missions*, p. 199.

l'énigme qui intéresse toute âme patriotique, et d'inscrire au crédit de la Vierge lorettaine un des plus glorieux faits d'armes de l'histoire de la NOUVELLE-FRANCE !



Oriflamme aux armes de Beauharnois.

Devise : *Autre ne sers.*

## APPENDICE AU CHAPITRE NEUVIÈME

REMERCIEMENTS DES HURONS AU CHAPITRE DE CHARTRES,  
TRADUITS DANS L'EXPRESSION NATURELLE DE CES SAU-  
VAGES, PAR LE R. P. J. DE LAMBERVILLE, JÉSUI TE ET  
ANCIEN MISSIONNAIRE AU CANADA.

Du 11 novembre 1680.

La nouvelle église des pauvres Hurons salue humblement en Jessous (Jésus), les Doyen et chapitre de la très ancienne et très vénérable Eglise de Chartres.

On nous a fait voir une grande et belle écorce parlante, <sup>(1)</sup> dont les Pères qui nous instruisent entendent et nous ont raconté la voix. C'est vostre voix mesme, et voicy comme elle est faite : nous promettons de dire au grand maître de nos vies que nous pensons qu'il aye pitié

(1) Voir, au chapitre précédent, le fac-similé de cette écorce parlante.

de vous tous, comme de nous, et que quand nous ferons bien, vous soyez censés faire bien avec nous. Mais voicy comme nous autres, gens de rien, pènsont et admirons : O que nous sommes heureux d'apprendre que vous qui ne péchez point, qui estes les grands amis du Seigneur de la terre et du ciel, qui avez abondamment tous vos besoins, vous qui estes considérables dans vos familles et dans les conseils où vous vous distinguez par votre grand esprit, vouliez bien songer à nous qui sommes des *ontoiagannha*, c'est-à-dire des gens grossiers que vous apellez sauvages, qui sont pauvres et sans esprit.

“ Nous n'avons ensuite cessé d'admirer que vous ayez si bien pensé et si bien parlé de nous au grand maître de nos vies pour qu'il nous introduise dans le ciel. C'est que vous avez rassemblé ces grandes voix et les considérables parmi vous, qui aprochent avec plus de succès que les gens du commun, celui qui lève la teste plus haut que les autres que vous appelez roi, et nous, *la haute montagne*,<sup>(1)</sup> lequel vous tâchez de réconcilier par votre crédit avec ses enfants contre qui il était fâché. Vous voulez que ce grand roi du ciel ne se fâche point contre nous et qu'il nous aime et qu'il nous permette d'entrer dans l'heureux païs des âmes quand nous mourrons. Vous ressemblez à ces grands arbres, et nous à ces lierres qui rampent en terre, sans pouvoir s'élever qu'en s'attachant aux arbres les plus hauts : ainsi nous vous prions qu'en nous joignant à vous, vous nous élevez jusqu'au ciel.

“ Vous nous parlez encore dans cette grande *écorce blanche*, et vous nous exposez un présent d'un métal blanc et précieux, tant par son poids que par sa ressemblance à la chemise de celle qui enfanta sans connaître

(1) Le nom d'*Ononthio*, *la haute montagne*, donné d'abord au vice-roi, M. de Montmagny (*Mons magnus*), fut adopté par les sauvages de la Nouvelle-France, comme terme générique pour désigner le roi ou son représentant au Canada.



d'homme. Il y a, dites-vous, dans cette chemise des ossements des bons chrétiens dont l'âme est allée au ciel aprez avoir bien vécu, en suivant la voix du grand maître de nos vies, que Jessous nous est venu du ciel raconter en terre. En voyant ces ossements, nous avons pensé que, de votre païs, vous avez apperçu que nos cabanes réunies en village étoient incessamment environnées des nations verues du fond de la terre, pour nous y entraîner et nous y traiter en esclaves, dans des creux horribles où le feu ne s'éteint point. Vous avez eu pitié de nous, en nous donnant par ces ossements préteux un excellent préservatif contre le poison dont ces ennemis de notre bonheur se servent pour nous corrompre, nous infecter et nous perdre. Cette nation, sortie des entrailles de la terre, ne pourra souffrir la présence de ces ossements qui serviront de palissade à notre village contre leurs attaques. Les bons esprits qui animaient ces os préteux viendront à notre secours et nous feront vivre doucement doresnavant sous leur bouclier et sans être troublés de crainte.

“ Quand le mauvais esprit, venu des creux de la terre voudra nous gêner l'esprit en nous faisant penser de quitter notre village (devenu saint par la demeure de ces os parmi nous), pour aller courir comme des bestes vagabondes dans les bois, alors, le souvenir que nous aurons de ne pas abandonner nos protecteurs en les laissant seuls, nous retiendra comme avec une corde bien forte, dans le lieu où nous devons estre attachez au service de Jessous et de Marie, affin que un jour nous demeurions dans les belles cabanes qui font le grand et beau village de Jessous, et où les esprits saints, dont nous avons les os, font leur demeure pour toujours. De plus, par la présence de ces ossements, nous sçavons estimer combien vaut vostre affection pour la mère de celui qui a fait le ciel et la terre, puisque vous nous en donnez des marques

jusqu'en deçà du grand lac sallé, où il semble que vous nous fassiez souvent entendre par vos présents dignes de vous : 'Honorez Marie comme nous l'honorons.'

" A ces deux grandes preuves de votre bon esprit pour nous, nous disons très véritablement deux fois grand mercy, et nous avons affermi notre esprit qui, comme nous croions, ne mentira point, (aidé qu'il sera du maître du ciel), pour ne rien faire ni penser qui avilisse l'estime que nous faisons d'estre de vos amis et plus qu'amis, car vous nous aimez comme si nous étions vos enfants, puisque vous avez pensé ensemble : ' Nous adoptons et prenons pour nos enfants ceux à qui nous avons envoyé nos présens.' C'est ce qui nous exhorte à ne point déshonorer cette qualité ; en faisant mal au lieu de faire bien, nous la déshonorerions. Nous n'avons rien à vous dire et encore moins à vous donner pour reconnaître la pitié que vous avez de nous. Voicy ce que nous pensons, c'est de prier le grand maître de nos vies qu'il ayt aussi pitié de vous en vous aimant toujours de plus en plus, à cause de votre bonne vie, exempte de faire ou de penser mal : et lorsque nous apprendrons que quelqu'un de vous, ayant assez gousté la terre, sera allé au pais des âmes, nous ferons pour lui les prières que nous avons coutume de faire, étant assemblez dans la sainte cabanne, pour ceux qui nous ont fait du bien tandis qu'ils vivoient sur la terre. Voilà tout ce que notre souvenir de ce que vous avez daigné vous abaisser jusqu'à nous de la manière que nous venons de raconter, peut offrir à vos personnes saintes, ce que Jessous aime extrêmement, devant qui nous sommes si petits en comparaison de vous, qu'à peine nous daignerait-il regarder, si vous ne le priez de ne nous pas mépriser entièrement.

" Parce que nous ne sçavons pas faire parler l'écorce blanche, ni vous aller trouver pour vous faire entendre et

voir comme notre voix est faite, nous avons emprunté le secours de nos Pères qui nous instruisent, pour vous raconter ce que le conseil de notre nation huronne assemblée désire que vous apreniez."

L'auteur de la lettre latine termine par le paragraphe suivant qui, n'étant pas dans le style des indigènes, ne fait pas partie de la traduction du P. de Lamberville.

"Veuillez, illustres Messieurs, ne pas croire que ces paroles de nos Hurons que je vous adresse viennent de moi, et non pas d'eux-mêmes. Je n'ai fait que rendre en latin, aussi fidèlement que j'ai pu, ce qu'ils ont dit dans leur langue nationale en ma présence. J'ai omis à dessein plusieurs choses qui peut-être ne vous auraient pas été désagréables, mais j'ai cru que celles-ci suffiraient amplement pour vous faire comprendre des barbares qui ne manquent ni de talent ni de style. Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de témoigner envers votre vénérable et illustre compagnie, du respect et de la bonne volonté avec laquelle je suis,

Illustres messieurs,

de vous tous le très obéissant

et très dévoué serviteur dans le Christ,

NICOLAS POTIER,

prêtre de la Compagnie de Jésus."

Le P. Bouvart, <sup>(1)</sup> craignant sans doute que ses compatriotes de Chartres ne doutassent de l'originalité des sentiments exprimés sur la lettre précédente, crut devoir les en assurer.

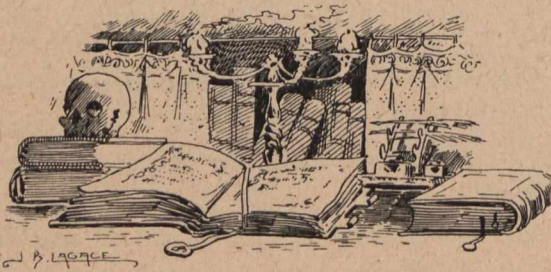
"Vous serez peut-être surpris, écrit-il, que de pauvres gens, eslevés au milieu des bois et des forêts, soient

(1) Voir *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 281.

capables d'avoir les sentiments que l'on vous marque dans ces lettres, nommément dans la latine ; mais vous saurez, messieurs, que leur coutume, lorsqu'ils ont quelque affaire, est d'assembler le conseil, composé de tous les principaux du bourg : la chose estant proposéc par un des capitaines, chacun dit son avis, mesme les femmes ; ensuite on examine quelles sont les meilleures raisons que l'on a apportées sur le sujet dont il s'agit ; on donne après quelque ordre à celles dont on a fait le choix ; enfin quelqu'un répète, comme en un corps de discours, toutes les lumières que l'on a eues dans l'assemblée, et tous les moyens que l'on doit tenir pour faire réussir l'affaire. C'est, messieurs, ce qu'ils ont fait à votre sujet ; après quoy ils ont prié les Pères de vous faire sçavoir leurs pensées et leurs sentimens en une langue qui vous fust connue, sachant par expérience que leur huron ne l'est pas aux Français."

L. St-G. Lindsay, Ptre.

(A suivre)



# LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(Suite)

XII

Dans le mémoire rédigé à son retour de la Baie d'Hudson, <sup>(1)</sup> Jolliet ne fit pas mystère des avances du gouverneur de la Baie et de la sympathie qu'avait inspiré son nom. Cela eut-il pour effet de rappeler aux autorités de Québec que l'on s'était montré singulièrement oublieux à son endroit, et peu empressé de reconnaître les services qu'il avait rendus à son roi et à sa patrie? Quoi qu'il en soit, le découvreur reçut l'année suivante une concession en seigneurie qui était bien une des plus belles que la couronne de France pût lui faire en terre canadienne, étant donnés ses goûts, ses aptitudes et ses occupations ordinaires. L'île d'Anticosti, vaste comme une province <sup>(2)</sup>, couchée dans le fleuve Saint-Laurent, à la naissance du golfe, comme une baleine géante qui émergerait des flots, tel fut le cadeau royal — trop souvent déprécié — que reçut l'explora-

---

(1) Ce mémoire était accompagné d'une carte qui est conservée aux archives du dépôt des cartes de la marine, à Paris, et que nous regrettons de n'avoir pu consulter pour indiquer d'une manière plus précise la route suivie par Jolliet. Elle porte le numéro 207, et l'annotation suivante : " Cette carte montre le chemin que Louis Jolliet a fait depuis Tadoussac jusqu'à la mer du Nord dans la Baie de Hudson, et marque la vraie situation de la Baie et du Détroit. Ce qui est marqué par des points est le chemin par où il a esté. Fait à Quebec, en Canada, le 8e novembre 1679. — L. Jolliet."

(2) Sa superficie est de 1,664,000 acres ; celle de l'île du Prince-Edouard n'est que de 1,365,120 acres. Annexée au gouvernement de Terre-Neuve, après la conquête, l'île d'Anticosti en fut détachée par acte du parlement impérial, en 1825, pour être réunie à la province du Bas-Canada. Elle forme aujourd'hui partie de la division électorale de Chicoutimi et Saguenay.

teur québécois en retour de ses services. Anticosti — la Naticotec des aborigènes, l'Isle de l'Assomption de Jacques Cartier (1) — était alors un poste important, quoique non encore régulièrement occupé, à cause de la morue, des marsouins, des baleines et des loups marins (2) qui abondaient sur ses rives, à cause des animaux à fourrure qui vivaient dans ses bois, à cause aussi des hâvres où les vaisseaux pouvaient mouiller avec sécurité, où les Français pouvaient trafiquer avec les indigènes et faire des chargements pour le port de Québec et les ports de l'extérieur.

Le préambule de l'acte de concession, — acte que nous donnons ici en entier, — est rédigé dans la forme habituelle, qui suppose toujours une demande préalable de la part du concessionnaire. Celui-ci reçoit sa seigneurie dans un but spécial : "faire des établissements de pesche de molue verte et sèche, huiles de loups-marins et de ballaines, et par ce moyen commercer en ce pays et dans les Isles de l'Amérique;" partant, il échappera à l'obligation ordinaire de concéder à tout venant et de "faire établir" dans les délais prévus par les ordonnances; de plus, l'acte contient une reconnaissance officielle des droits du concessionnaire au titre de découvreur du pays des Illinois. Au point de vue historique, cette pièce a donc une valeur exceptionnelle.

---

(1) Jacques Cartier fit la découverte de l'île d'Anticosti le 15 août 1534, et lui donna, à cause de cette circonstance, le nom de l'Assomption. Roberval et son pilote Jean-Alphonse, de Saintonge, appellent Anticosti l'île de l'Ascension (1542). Jean-Alphonse dit : "L'isle de l'Ascension est une bonne isle et une terre plaine, sans aucunes montagnes, assise sur des rochers blancs et d'albâtre, toute couverte d'arbres jusques au bord de la mer; et il s'y trouve de toutes les espèces d'arbres que l'on trouve en France; on y voit des bestes sauvages, comme ours, loups-cerviers et porcs-et-épics. Et depuis la pointe sud-est de l'isle de l'Ascension jusques à l'entrée du Cap Breton, il n'y a que cinquante lieues."

(2) "Le loup-marin tire son nom de son cri, qui est une espèce de hurlement; du reste, il n'a rien du loup. Sa tête ressemble à celle d'un dogue, le reste de son corps se termine en forme de poisson. Il se traîne plutôt qu'il ne marche; il a quatre pattes fort courtes, celles de devant ont des ongles, celles de derrière sont plutôt des nageoires. Sa peau est dure et convertie d'un poil ras, tantôt blanc, quelquefois noir ou roux, et souvent de toutes ces couleurs mêlées ensemble. La chair de cet amphibie n'est pas mauvaise à manger, mais le principal objet de sa pêche est l'huile dans laquelle sa graisse se résout, en la faisant fondre sur le feu."—(Charlevoix).

La concession en seigneurie de l'île d'Anticosti fut ratifiée par Louis XIV, le 29 mai 1680, et le souverain ajouta encore à cette faveur en accordant à Louis Jolliet le titre d'hydrographe du roi. (1)

ACTE DE CONCESSION DE L'ISLE D'ANTICOSTY.

JACQUES DUCHESNEAU, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, intendant de la justice, police et finances en Canada, Acadie, Terre Neuve et autres pays de la France Septentrionale.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut :

Sçavoir faisons, que sur la requête à nous présentée par le sieur Louis Jolliet, demeurant à Québec, à ce qu'il nous plust luy vouloir accorder en titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, l'Isle d'Anticosty, scituée à l'embouchure du fleuve St-Laurent, dans laquelle il désireroit faire des établissements de pesche de molue verte et sèche, huiles de loup-marins et de ballaines et par ce moyen commercer en ce pays et dans les Isles de l'Amérique; Nous, conjointement avec monsieur le comte de Frontenac, conseiller du roy en ses conseils, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Isle de Terre Neuve et autres pays de la France Septentrionale, et en considération de la découverte que le dit sieur Jolliet a faite du pays des Illinois, dont il nous a donné le plan, sur lequel la carte que nous avons envoyée depuis deux ans à monseigneur Colbert, ministre et secrétaire d'Etat, a esté tirée, et du voyage qu'il vient de faire à la Baye d'Hudson pour l'interrest et l'avantage de la ferme du roy en ce pays, avons au dit sieur Jolliet donné, accordé et concédé, donnons, accordons

(1) Il ne faut pas confondre le titre d'hydrographe du roi, conféré à Jolliet en 1680, avec le titre et les attributions de professeur d'hydrographie à Québec, qui ne lui furent donnés que dix-sept ans plus tard, par commission portant la date du 30 avril 1697. Jolliet reçut le titre d'hydrographe du roi en même temps que la concession de l'île d'Anticosti; il reçut le titre de professeur d'hydrographie en même temps que la concession d'une autre seigneurie, beaucoup moins importante, — celle de la rivière Etchemin, voisine de la seigneurie de Lauzon.

et concédons par ces présentes la dite Isle d'Anticosty, estant à l'embouchure du fleuve St-Laurent, pour en jouir, par luy, ses hoirs et ayans cause à l'avenir en titre de fief, seigneurie, haute, moyenne et basse justice, à la charge de la foy et homage que le dit sieur Jolliet, ses dits hoirs et ayans causes seront tenus de porter au Château St-Louis de Québec, duquel ils relèveront, aux droits et redevances accoutumés et au désir de la Coutume de la prévosté et vicomté de Paris qui sera suivie pour cet égard par provision en attendant qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté, et que les appellations du juge qui pourra estre estably au dit lieu ressortiront pardevant le lieutenant général de Québec, en attendant qu'il en soit establi un plus proche de la dite Isle d'Anticosty; comme aussi qu'il tiendra et fera tenir feu et lieu par ses tenanciers sur les concessions qu'il leur accordera, et faute de ce faire qu'il rentrera de plein droit en possession d'icelles, et conservera, le dit Jolliet, et fera conserver par ses tenanciers les bois de chesne qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux, dans l'étendue de la dite isle, et qu'il donnera incessamment avis au roy ou à nous, des mines, minieres, ou minéraux si aucuns s'y trouvent, et laissera et fera laisser tous chemins et passages nécessaires, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an.

En témoin de quoy nous avons signé ces présentes, à icelles fait apposer le sceau de nos armes et contresigner par notre secrétaire.

Donné à Québec en mars mil six cent quatre-vingt.

(signé) DUCHESNEAU.

Registré au greffe du Conseil souverain à Québec par moy greffier en chef en iceluy soussigné,

(signé) PEUVRET.

---

Champlain, dans le récit de son voyage de 1603, écrit: " Le 20 du dict mois (de mai), nous eusmes congnoissance d'une isle



qui a quelque vingt-cinq ou trente lieues de long, qui s'appelle Anticosty, qui est l'entrée de la rivière de Canada."

L'abbé Laverdière, commentant ce texte, écrit à son tour: "L'île d'Anticosti a cinquante lieues de long. Ce nom d'Anticosti, de même que ceux de Gaspé, de Matane, de Tadoussac et autres, était déjà suffisamment connu, à cette époque, pour que Champlain se dispense de faire ici aucune remarque. En effet, dès l'année 1586, Thévet, dans son *Grand Insulaire*, dit "que les sauvages du pays l'appellent *Naticousti*," ce que confirme Lescarbot du temps même de Champlain: "Cette isle est appelée, dit-il, par les Sauvages du pais *Anticosti*." D'un autre côté, Hakluyt (vers 1600), sur la foi sans doute des voyageurs qu'il cite, l'appelle *Naticotec*, et Jean de Laet adopte, sans dire pourquoi, l'orthographe de Hakluyt. "Elle est nommée, dit-il, en langage des sauvages, *Naticotec*." Ce dernier nom se rapproche davantage de celui de *Natascoueh* (où l'on prend l'ours), que lui donnent aujourd'hui les Montagnais. Jacques Cartier, en 1535, lui donna le nom de *l'Isle de l'Assomption*. Soit erreur, soit antipathie pour le navigateur malouin, M. de Roberval et son pilote Jean Alphonse l'appellent *Isle de l'Ascension*."

Champlain écrit encore, en 1626:

"Au norddest de Gaspey est l'Isle d'Enticosty, sur la hauteur de cinquante degrés au bout de l'ouïest nortouest de l'Isle, et celui de lest suest, 49 degrés; elle gist est suest, et ouest ouest norrouest, selon le vray méridien de ce lieu, et au compas de la pluspart des navigateurs, suest et norrouest; elle a quarante lieues de long, et (est) large de quatre à cinq par endroits. (1) La pluspart des costes sont hautes et blanchastres comme les falaises de la coste de Dieppe; il y a un port (2) au bout de l'ou-

(1) "L'île d'Anticosti a environ dix lieues de large vers le milieu."—(Note de M. l'abbé Laverdière).

(2) "Le port aux Ours." (*Idem.*) C'est surtout du côté nord que les côtes paraissent élevées. Elles sont généralement effacées vers le sud et le sud-ouest.

est surouest de l'Isle qui est du costé du nort; il ne laisse d'y en avoir d'autres, qui ne sont pas cognus; elle est fort redoutée de ceux qui naviguent, pour être baturière, et y sont quelques points qui avancent en la mer; toutefois nous l'avons rangée, n'en estant esloignés que d'une lieue et demie, et la treuvašmes fort saine, le fond bon à trente brasses; le costé du nort est dangereux, y ayant entre la terre du nort et ceste isle des batures et d'autres isles, bien qu'il y aye passage pour des vaisseaux, et dix à douze lieues jusques à la dite terre du nort. Ceste isle n'est point habitée de Sauvages; (1) ils disent y avoir nombre d'ours blancs fort dangereux; icelle est couverte de bois de pins, sapins et bouleaux. Il fait grand froid, et s'y voyent quantité de neges en hyver; les Sauvages de Gaspey y vont quelques fois, allant à la guerre contre ceux qui se tiennent au nord. . .

“ Du cap de Gaspey à la terre du nort y a vingt cinq à trente lieues, c'est la largeur de l'embouchure du fleuve de Saint-Laurent.”

La Baie (le golfe) “ a plus de quatre cens lieues de circuit: c'est comme une petite mer qui parfois est fort esmue et agitée.”

Dans sa carte d'Anticosti et de l'entrée du golfe Saint-Laurent, (2) Jolliet indique de la manière suivante la baie appelée aujourd'hui Baie Ellis, ou Baie de Gamache:

“ A. — Håvre pour les Navires.”

C'est évidemment le point important du domaine. En face de la rive nord, où se jettent plusieurs rivières venant de l'intérieur de l'île, Jolliet écrit:

---

(1) Charlevoix dit aussi que l'île d'Anticosti était “ sans habitans,” du moins sédentaires.

(2) Grâce à la complaisance de M. Eugène Guénin, lauréat de l'Académie française, qui a bien voulu faire pour nous les recherches nécessaires, à Paris, nous savons maintenant que cette carte, dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs (voir ci-dessus, chapitre premier), est bien de 1698. L'original est de la main même de Louis Jolliet et porte sa signature.

“ B. C. D. — Plusieurs rivières pour la pesche de molues, et abry pour des navires.”

Ces “ abris ” portent aujourd’hui, sur les cartes anglaises, les noms de *Fox Bay*, *Bear Bay*, etc.

Au large de la Pointe-aux-Bruyères — extrémité est d’Anticosti — sont des brisants signalés sur la carte de Jolliet par des hachures, avec cette inscription :

“ F. — Une costure de roches.” Des roches à fleur d’eau sont aussi indiquées autour de la Pointe-aux-Anglais et près des côtes voisines.

Des rivières venant de l’intérieur de l’île et se jetant dans le golfe, au sud-est, sont indiquées comme suit :

“ G. H. — Rivières pour des barques, et molue partout avec gualet pour la peicherie.”

Nous sommes ici à la Rivière-aux-Chaloupes et dans le voisinage.

La légende de la carte porte aussi d’autres annotations relatives au golfe et à l’entrée du Saint-Laurent. Nous citons :

“ J. — Vous voyés l’Isle Percée, où les vaisseaux se chargent de molue.”

“ K. — Les monts Nostre Dame.” (côte nord de la Gaspésie.)

“ L. M. N.” (Isle Brion, Isle-aux-Oiseaux, Isle St-Paul.)  
— “ Ce sont des isles que l’on cherche venant de France pour entrer dans le Fleuve.”

Cette carte de Jolliet est extrêmement précieuse. Le naufrage du Père Crespel et de ses compagnons, en 1736, ainsi qu’un grand nombre d’autres désastres maritimes, ont donné une sinistre réputation à l’île d’Anticosti, dont beaucoup de voyageurs n’ont guère vu que les blanches falaises du côté nord, et qui a été calomniée à l’envi par presque tous les historiens. On a écrit bien des fois que le roi de France avait donné au découvreur du Mississipi une récompense dérisoire. Le

judicieux abbé Ferland sait mieux apprécier les choses; dans ses "Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec", il écrit:

"En 1680, il (Louis Jolliet) reçut, en récompense des services qu'il avait rendus, la seigneurie de l'île d'Anticosti, *qui devait alors valoir beaucoup plus que les meilleures seigneuries du pays*, par les facilités qu'elle présentait pour la traite des pelleteries, et par sa position avantageuse à l'entrée du fleuve."

Jolliet se rendit immédiatement dans son domaine et commença à y faire quelques défrichements. Dès l'année suivante il y était installé avec sa famille. Le recensement de 1681 fait connaître toute la population d'Anticosti, qui se compose de douze personnes: Louis Jolliet, sa femme, quatre enfants, cinq serviteurs, une servante. On y avait alors défriché deux arpents de terre et on y avait transporté deux bêtes à cornes. L'établissement était muni de six fusils.

Où Jolliet fixa-t-il la première résidence de son domaine? C'est ce qui est difficile à dire. D'après l'abbé Ferland, ce serait à quelque distance de l'extrémité ouest de l'île, et l'opinion s'est partagée entre la Baie des Anglais <sup>(1)</sup> et la Baie Ellis, ou Baie de Gamache. <sup>(2)</sup>

Si l'on est persuadé que Jolliet s'est fixé à l'un ou l'autre de ces deux endroits, l'hésitation ne doit guère durer. La Baie des Anglais, avant la construction d'un quai, n'était pas du tout un abri pour les vaisseaux, et Jolliet était homme à comprendre ce désavantage; la Baie de Gamache, au contraire,

---

(1) La Baie des Anglais s'appelle aujourd'hui Baie Sainte-Claire, — non pas, comme on pourrait le croire, en l'honneur de la première habitante blanche et seigneuresse d'Anticosti, qui se nommait Claire, mais comme hommage au souvenir de Dame Claire Rodier, mère de M. Henri Menier, le propriétaire actuel de l'île. Louis Jolliet n'indique cette petite baie d'aucune manière dans sa carte de 1698.

(2) Ainsi appelée d'après le nom de Louis-Olivier Gamache, personnage quasi légendaire qui y avait fixé sa résidence et qui y est mort. Il se faisait passer pour sorcier, ce qui le mettait à l'abri d'agressions de la part des aventuriers qui fréquentaient les côtes. On a vu plus haut que Louis Jolliet indique cette baie, sur sa carte de 1698, comme un "hâvre pour les navires."

même avant que M. Menier y eût fait faire les importants ouvrages que l'on admire aujourd'hui, offrait un abri spacieux et excellent.

Un des fils de Louis Jolliet — Charles Jolliet d'Anticosti — qui administra l'île après la mort de son père, avait deux établissements dans ce domaine, à vingt-cinq lieues de distance l'un de l'autre, mais tous deux situés du côté nord de l'île. (1) Il est possible que Louis Jolliet se soit établi tout d'abord vers l'extrémité sud-ouest de l'île, à la baie appelée aujourd'hui Baie de Gamache, au "hâvre pour les navires" qu'il indique en premier lieu sur sa carte, et que, plus tard, après la destruction, par la flotte de l'amiral Phips, en 1690, de son habitation fortifiée, il soit allé se fixer à un prochain hâvre, du côté nord, en face des îles Mingan, avec lesquelles on pouvait, malgré la distance, communiquer au moyen de signaux. Ce qui est certain c'est que le principal, sinon l'unique port véritable de l'île est la Baie de Gamache. Ajoutons que le joli coteau qui s'élève au fond de la baie, et d'où le regard embrasse tous les contours du vaste bassin, semblait se trouver là tout exprès pour y recevoir le premier établissement du seigneur de céans.

Une connaissance plus parfaite de l'île, et des découvertes qu'il est impossible de prévoir, conduiront peut-être à une cer-

---

(1) Dans un acte d'aveu et dénombrement portant la date du 18 avril 1725, le sieur Joseph-Fleury de La Gorgendière, au nom de tous les héritiers de Louis Jolliet, déclare que l'île d'Anticosti a "environ cent lieues de tour, dont quinze lieues donnant sur le fleuve Saint-Laurent, et le surplus dans la Baie (golfe) du dit fleuve." De plus, il déclare ce qui suit :

"Que sur le dit fief d'Anticosti, il y a, dans la partie de l'île qui donne partie dans le dit fleuve et partie dans la Baie, et au costé nord, deux établissements à la distance de vingt-cinq lieues ou environ l'un de l'autre, occupés par le dit sieur Charles Jolliet d'Anticosti et ses engagés, sur lesquels établissements il y a, sur chacun, une maison de bois de vingt pieds en carré, et huit à dix arpents de désert.

"Qu'au bas de la dite île, il y a un établissement de pesche sédentaire pour la morue, tenu par le d. sieur Jolliet.

"Que sur le dit fief des Isles Mingan, il y a, sur une des isles du dit fief, du côté du dit fleuve, une maison de bois de vingt pieds en carré et environ dix à douze arpents de désert, et sur une autre isle du dit fief, dans la Baie, vis-à-vis le lieu appelé Mécatina, une autre maison aussi de vingt pieds en carré et cinq ou six arpents de désert, lesquels lieux sont ordinairement occupés par le sieur Jean Jolliet Mingan et ses engagés pour la chasse et la pesche au loup-marin et au moyac."

titude absolue relativement à l'emplacement précis du fort érigé par Louis Jolliet à Anticosti. Jusque là il faut laisser le champ aux conjectures.

Jolliet, aidé de son frère Zacharie, et aussi de Jacques de La Lande et de Aubert de La Chesnaye, parents de sa femme, avait fait d'assez fortes dépenses pour l'exploitation des îles et îlets de Mingan. Il dut supporter seul ou à peu près, les frais d'installation du nouvel établissement d'Anticosti. Le baron de La Hontan, dans son ouvrage intitulé: *Mémoires de l'Amérique Septentrionale* (volume II), donne quelques détails sur cette exploitation. "Le fleuve Saint-Laurent, dit-il, "a 20 ou 22 lieues de largeur à son embouchure, (1) au milieu de laquelle on voit l'Isle d'Anticosti, qui en a vingt de longueur. (2) Elle appartient au sieur Joliet, Canadien, qui y a fait faire un petit magasin fortifié, afin que les marchandises et sa famille soient à l'abri des surprises des Esquimaux. . . . C'est avec d'autres nations sauvages, savoir les Montagnais et les Papinachois, qu'il trafique d'armes et de munitions pour des peaux de loups marins et quelques autres pelletertes."

Monsieur J.-E. Roy nous fait connaître le détail des articles que Jolliet emportait de Québec à Anticosti et aux îles Mingan, pour son usage personnel et le trafic avec les Sauvages; en voici l'énumération: fusils, fers à flèches, battefeux, haches, chaudières, rassade, étoffes de couleurs voyantes, grandes manches avec galons, grands et moyens capots, grands bonnets doubles avec galons, fil, justaucorps unis, justaucorps galonnés de faux argent, iroquoises bleues et autres, chemises de traite, chapeaux, drap de Limbourg, couvertes de Rouen et autres, hains ordinaires, hains de morue, couteaux à trancher la morue, lignès, rets à hareng, planches, clou, balles, poudre,

---

(1) Il en a trente.

(2) Elle en a plus de quarante. D'après le capitaine Bélanger, commandant du steamer *Savoy*, l'île d'Anticosti a une longueur de 123½ milles, une largeur *maxima* de 30 milles.

pain, pois, sel, lard, blé d'inde, vin, tabac, arcanson, prunes, vinaigre, eau-de-vie, chandelles, beurre de France. (1)

Jolliet occupait, l'hiver, sa maison de la rue Sous-le-Fort, à la basse-ville de Québec; cependant il passa plus d'une fois la saison des neiges dans son domaine d'Anticosti, et constata avec satisfaction que le climat y était moins sévère qu'il l'avait appréhendé.

“ En 1685, dit M. Margry, il (Jolliet) avait déjà hiverné deux fois à Anticosti, dans la maison qu'il avait fait faire, et l'hiver lui avait paru beaucoup moins rude qu'à Québec. Il avait fait élever aussi aux îles Mingan une autre maison et un magasin pour fournir aux Français et aux sauvages leurs petites commodités. (2)

“ Tout l'avantage de ces dernières îles était, comme pour Anticosti, dans les bons mouillages, dans l'abondance de la morue et du loup marin, dont l'huile et les peaux se vendaient un bon prix. L'été, Jolliet pêchait au nord de ces îles, dans plusieurs rivières, cinq à six milliers de saumons.

“ Jolliet, au moyen de ces deux établissements, songea dès lors à approvisionner la colonie. Il fournissait du poisson à tout Québec et à la plupart des soldats; mais cet approvisionnement demandait autre chose que la petite barque dont il pouvait disposer, et, en 1685, il demandait au roi de lui prêter un navire pour quatre ans, afin d'agrandir cette entreprise et d'employer à la navigation les jeunes Canadiens qui seraient ainsi détournés de la vie libertine qu'ils menaient dans les bois.”

---

(1) J.-E. Roy.—*La Seigneurie de Lauzon*.

(2) Jacques de La Lande ne s'occupa que fort peu de temps de l'exploitation des îles et îlets de Mingan. Ses affaires le rappelèrent en France, où il finit par demeurer en permanence ainsi que l'unique fils né de son mariage contracté à Québec. Au moment de partir pour la France, en 1704, Jacques-Marie de Gayon de La Lande, fils de Marie Couillard, fit son testament en faveur de sa demi-sœur, veuve Louis Jolliet. Cet acte resta lettre morte. Plus tard, Jacques-Marie de Gayon de La Lande donna ce qu'il possédait comme co-proprétaire des îles et îlets de Mingan à Louis Belcour de la Fontaine, par testament passé à Bayonne, en France, le 3 août 1753.

L'industriel et le négociant n'avaient pas annihilé l'explorateur et le cartographe. Les mystères de la côte du Labrador attiraient le navigateur québécois; d'autre part il désirait contribuer à la formation d'une marine franco-canadienne, par des leçons d'hydrographie données pendant la saison d'hiver. C'était l'œuvre commencée par Martin Boutet, sous l'inspiration de Talon, que Jolliet désirait reprendre. (1)

Le marquis Jacques Brisay de Denonville, qui avait remplacé M. Lefebvre de La Barre, successeur de Frontenac, dans le gouvernement du Canada, accueillit favorablement les projets de Jolliet. L'année même de son arrivée à Québec, le nouveau gouverneur écrivit la lettre suivante au ministre :

“ A Québec, le 13ème Novembre 1685.

“ Monseigneur,

“ J'espère que vous serez content de l'ouvrage du Sr Jolliet, qui vous demande en grâce de vouloir bien l'employer à enseigner la navigation.

“ Je vous demande encore, Monseigneur, quelque gratification pour la carte que je vous envoie, qui est un travail de quarante-neuf voyages qu'il a faits pour prendre les connaissances nécessaires de cette rivière, qui est très difficile en plusieurs endroits, surtout à ceux qui ne sont pas accoutumés d'y venir sitost que les glaces sont passées. Le sieur des Hayes vérifiera si cette carte est juste. Mais, Monseigneur, il (Jolliet) me dit qu'il ne peut faire cet ouvrage avec une simple chaloupe et qu'il lui faut une barque et un canot. Il vous doit rendre compte de ses raisons.

---

(1) Martin Boutet, sieur de Saint-Martin, frère *donné* de la compagnie de Jésus, était professeur d'hydrographie au collège des Jésuites, arpenteur, clerc de la fabrique et “ principal chantre ” à l'église paroissiale de Québec. Un règlement du Conseil supérieur de Québec, daté du 11 mai 1676, décrète que les arpenteurs devront mettre incessamment “ leurs boussoles et instruments d'arpentage entre les mains de Martin Boutet, professeur de mathématiques, pour être par lui égalés.”



“ Il serait bien nécessaire de prendre plus de connaissance de la Baye de St-Laurent que nous n'en avons, par le défaut des cartes. Si l'on est obligé de prendre une barque, il serait bon que cette dépense ne se fit pas pour un ouvrage à demy ; si j'avais osé, je vous aurais renvoyé le dit sieur des Hayes, parce que je crois que le sieur Jolliet vous aurait bien fait cet ouvrage ; mais j'ay creu qu'estant icy par vos ordres, ce n'estait pas à moy à raisonner là dessus. Ayez la bonté, Monseigneur, de me faire sçavoir vos ordres là dessus, et si vous voulez vous servir de Jolliet, qui a une barque à luy. Il m'a donné un mémoire de projets pour des pesches où il réussiroit si vous aviez la bonté de le secourir. Je vous envoie, Monseigneur, un mémoire de la dépense qu'il faudra faire pour l'équipement de la barque du sieur des Hayes, affin que vous y donniez ordres.

“ Je suis avec bien du respect,

“ Monseigneur,

“ Votre très humble, très obligé et très obéissant serviteur,

(signé) “ LE M<sup>IS</sup> DE DENONVILLE.”

L'année suivante Denonville demande la reprise des cours d'hydrographie à Québec, et parle en termes sympathiques de l'explorateur qui a fourni des données si précises sur le fleuve et la “ Baye ” de Saint-Laurent. Il écrit au ministre, à la date du 8 mai 1686 :

“ J'ai eu l'honneur de vous mander qu'il serait bien utile au roi et au pays d'avoir ici quelqu'un qui enseignât les principes de la navigation. Les pères Jésuites en ont eu un qui s'est dit adonné à eux, lequel a fait tout ce que nous avons eu de gens qui ont entendu la navigation, et qui servent nos marchands. Il y a du tems que cet homme est mort ; à moins que le roi ne donne quelque chose pour cela, nous n'aurons plus personne ; cependant nous manquons de pilotes, en étant mort cinq depuis trois ans, dont le pays souffre beaucoup.

“ Jolliet s'est donné l'honneur de vous écrire; je souhaiterais fort que vous eussiez la bonté de lui marquer, par quelque gratification, que vous êtes content de son application à reconnaître le fleuve dont je vous ai envoyé la carte.

“ Le Sieur Deshayes s'est fort promené le long des rivages du fleuve au dessous de Québec, en attendant que la navigation fût ouverte pour descendre à l'embouchure; il s'attachera à marquer les endroits difficiles et le lieu où il faudrait un réduit dans une île pour empêcher les navires de venir ici si nous avions un ennemi puissant à craindre par la mer.”

Cette même année 1686, le sieur Jean-Baptiste-Louis Franquelin, mathématicien et dessinateur excellent, fut nommé “ Maître d'Ydrographie pour le Roy à Québec ”. Il était ami de Louis Jolliet et avait dessiné pour lui, sur parchemin, l'année précédente, une grande carte de 3 m. 30 c. par 60 c. qui est conservée aux archives du dépôt des cartes de la marine, à Paris. Cette carte, dit Harrisse, porte le numéro 229, et est intitulée comme suit:

“ Carte du grand Feuve St-Laurens, dressée et dessinée sur les mémoires et observations que le Sr. Jolliet a très exactement faites en barq: et en canot en 46 voyages, pendant plusieurs années, par Jean Baptiste Louis Franquelin, 1685.

“ 2e Cartouche: A Monsieur LE MARQUIS DE SEIGNELEY.  
Par JOLLIET.”

Ernest Gagnon.

(A suivre)



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

La session en Angleterre. — Succès du gouvernement Salisbury. — Les mesures fiscales. — La taxe sur le charbon. — Energie de sir Michael Hicks-Beach. — Victoire électorale. — Retour et discours de lord Salisbury. — La politique française. — Un discours de M. Méline. — Le Père Coubé à Lourdes. — Un triomphe oratoire. — Réception de M. Emile Faguet à l'Académie française. — M. Emile Ollivier. — Notes biographiques. — Son discours. — L'idée de Dieu. — Voltaire. — Au Portugal et en Espagne. — Au Canada.

La session parlementaire qui avait assez mal débuté pour le gouvernement Salisbury, en Angleterre, a pris une tournure plus satisfaisante pour les partisans du cabinet. Ce ministère, sorti des élections très fort, semblait menacé par l'excès même de sa force. Le budget énorme soumis par le chancelier de l'échiquier venait offrir à l'opposition un superbe champ de manœuvres. Les taxes sont toujours impopulaires, et les dépenses extraordinaires imposées par une guerre longue et pénible ne sont point de nature à fortifier le prestige d'une administration. Et cependant, malgré tous ces désavantages, le ministère est aujourd'hui en meilleure situation qu'il y a cinq semaines. La discipline s'est affermie dans les rangs de ses partisans, ses majorités ont pris plus d'ampleur, son autorité s'est accrue, et il a remporté des succès auxquels on ne s'attendait pas.

Ce qui semblait être l'écueil à redouter dans les mesures fiscales de sir Michael Hicks-Beach, c'était le droit sur le charbon exporté. Cette taxe était attaquée avec fureur dans la presse et dans les réunions publiques. Elle causait de la fermentation dans les régions minières. On parlait de grèves menaçantes. Le ministre des finances est demeuré inébranlable. Il avait étudié la question à fond, et il l'a bien prouvé dans sa réponse à une délégation importante venue pour demander une modification dans la politique ministérielle. Il a démontré que la taxe n'était pas excessive et que le commerce d'exportation était parfaitement en état de la supporter. Cette énergique attitude a porté ses fruits. Après un long débat, la taxe sur le charbon a été votée à une majorité de 106 voix. Et en même temps d'élection de Monmouth, que l'on ne croyait pas du tout

certaine pour le gouvernement, s'est terminée par la victoire du candidat ministériel. Évidemment la direction de l'opposition laisse beaucoup à désirer. On reproche à sir Henry Campbell-Bannerman de manquer de tactique. Ainsi, sur la mesure concernant la réforme de l'armée, présentée par le sous-secrétaire d'Etat pour la guerre, M. Broderick, il a commis une faute en proposant une motion de non-confiance, lorsque dans les rangs ministériels, on signalait beaucoup d'hésitation. La question de confiance a rallié les partisans du cabinet, et la mesure a été adoptée à l'énorme majorité de 142 voix.

Lord Salisbury est revenu en meilleure santé d'un voyage sur le continent. Il a prononcé au banquet des non-conformistes, un vigoureux discours qui a été couvert d'applaudissements. Il a déclaré qu'il n'y a pas une puissance dans l'univers qui ne sache maintenant que, si elle attaquait l'Angleterre, elle aurait à combattre l'un des plus formidables adversaires qu'il y ait au monde. Cette phrase a soulevé un enthousiasme délirant. Le retour de lord Salisbury et sa belliqueuse harangue ont ralenti les spéculations relatives au changement dans la direction du ministère. Les vieux conservateurs expriment maintenant l'opinion que le premier ministre actuel va pouvoir rester à son poste. Ce que l'on semble surtout ne pas désirer dans les rangs du parti, c'est l'élévation de M. Balfour à la chambre des lords au moment où il remplacerait lord Salisbury comme premier ministre, et l'accession de M. Chamberlain au poste de leader de la chambre des Communes. Le député de Birmingham, croit-on, n'aurait point l'esprit de conciliation nécessaire pour diriger la manœuvre dans la chambre basse.

La liste civile du roi Edouard VII, fixée à 470 mille louis sterling, est acceptée par le parlement presque à l'unanimité. En Angleterre, on comprend la nécessité de maintenir le prestige du souverain.

\* \* \*

Durant la vacance parlementaire qui s'est terminée le 14 mai, la politique a quelque peu chômé en France. Cependant, plusieurs réunions publiques importantes ont eu lieu. La plus notable a été celle de Remiremont présidée par M. Rambaud, sénateur, devant laquelle M. Méline, le chef du parti républicain progressiste, a prononcé un grand discours. Il a exposé ses

vues et celles de ses amis avec beaucoup de netteté et de franchise. Il a énergiquement dénoncé le programme et les actes du gouvernement Waldeck-Rousseau. Il a montré le collectivisme, encouragé par la présence de M. Millerand dans le ministère, qui manifeste de toutes parts son audace par l'organisation systématique de grèves désastreuses pour l'industrie française. Il a attaqué ensuite la politique ministérielle dans la question religieuse, politique inspirée au premier ministre par des calculs intéressés et égoïstes. M. Waldeck-Rousseau, a-t-il dit, a poussé le cri de guerre au cléricanisme pour unir fortement les tronçons de sa majorité disparate. Il lui fallait une loi de combat et une plate-forme, pour grouper les radicaux et les socialistes qui le maintiennent au pouvoir. Et puis, c'est une manœuvre si commode que de pouvoir dénoncer ses adversaires républicains comme des cléricaux. M. Méline a naturellement repoussé cette épithète. Mais il a fait plus ; il a déclaré hautement que lui et ses amis ne veulent point de la guerre religieuse. Tout ce passage mérite d'être cité :

“ Si nous ne sommes pas des cléricaux, nous ne sommes pas davantage des mangeurs de curés ; nous respectons l'idée religieuse, qui a ses racines profondes dans la conscience de tant de Français, et nous ne voulons à aucun prix de la guerre religieuse, que nous considérons comme un des plus grands fléaux pour un pays, parce qu'elle met en présence des forces irréductibles et qu'elle finit par conduire à la guerre civile. Il n'y a pas de plus grande cause d'affaiblissement national que celle-là.

“ En ce qui concerne les congrégations nous conservons la même indépendance d'esprit. Nous ne sommes ni leurs avocats, ni leurs défenseurs ; nous n'entendons nullement favoriser leur envahissement, encore moins la substitution de leur enseignement à celui de l'État ; nous ne prenons pas davantage à notre compte leurs doctrines, surtout au point de vue historique ; mais nous ne nous reconnaissons pas pour cela le droit de les supprimer, tant qu'elles ne font rien de contraire aux lois du pays. Nous ne voyons rien d'immoral dans l'usage que des citoyens peuvent faire de leur liberté pour vivre en commun, prier en commun, faire de la charité en commun.

“ Le droit de l'État n'apparaît que lorsque les congrégations veulent se transformer en personnes morales et posséder des biens de mainmorte ; mais ici nous étions d'accord avec le gouvernement pour reconnaître la nécessité de l'autorisation préalable, et nous l'acceptons.

“ Nous y ajoutions pour l'État le droit de dissolution vis-à-vis de toutes les congrégations qui contreviendraient à la loi, à leurs statuts, ou qui, sortant de leur rôle, essaieraient de se transformer en sociétés politiques. Que veut-on de plus et comment ose-t-on dire, après cela, que nous n'avons rien fait pour armer l'État et lui permettre de se défendre contre les congrégations? (Applaudissements.)

“ Reste l'article relatif à la liberté d'enseignement, que nous n'avons pas voulu voter.

“ Eh bien, c'est vrai, nous n'avons pas voulu, par un moyen indirect et hypocrite, porter atteinte au grand principe de la liberté d'enseignement, dont l'Université elle-même est la première à demander le maintien, parce qu'elle n'a pas peur de la lutte qui entretient chez elle une émulation salutaire.

“ Mais, tout en respectant le principe, nous étions d'avis, ici encore, et nous l'avons proposé, de donner à l'État de nouvelles garanties en organisant son contrôle et son inspection sur les établissements d'enseignement libre; c'était une garantie ajoutée à toutes les autres. . .

“ Nous ne voulons pas seulement la liberté pour nous, nous la voulons pour tout le monde, même pour nos adversaires, aussi bien pour les congrégations que pour la franc-maçonnerie et pour la franc-maçonnerie que pour les congrégations; nous avons assez de confiance dans la force de nos idées et dans leur puissance de rayonnement pour ne pas la craindre. Ce que nous ne pouvons pas comprendre, c'est que des hommes qui proclament si haut qu'ils tiennent la vérité et que tout le reste n'est qu'erreur et superstition se sentent au fond si peu sûrs d'eux-mêmes qu'ils veulent à tout prix fermer la bouche à leurs adversaires et les réduire au silence.

“ Pour nous, la République et la liberté ne font qu'un, et on n'est vraiment républicain qu'à la condition de comprendre la liberté et d'avoir le courage de la pratiquer. ”

Nous avons cité amplement M. Méline afin de montrer sur quel terrain se placent les progressistes. Certes ils ne sont pas au même diapason que M. de Mun ou M. Jacques Piou. Ce ne sont pas des catholiques dévoués à l'Église, nourris de sa doctrine, soumis à sa direction dans les questions actuelles, et déterminés à lutter pour qu'elle obtienne la plénitude de liberté et d'influence sociale à laquelle elle a droit en vertu de sa mission divine. Non, ce sont des hommes qui ne sont pas guidés par

les clartés de la foi, qui ne reconnaissent pas le magistère de l'Église, que leur éducation et leur carrière ont imbus d'une foule de préjugés antireligieux, dont l'expérience et l'étude ne les ont pas encore complètement débarrassés; mais qui ont appris cependant à respecter la grande autorité morale du catholicisme, qui ne veulent plus de la politique d'ostracisme et de persécution à laquelle ils ont eux-mêmes participé autrefois, et qui désirent sincèrement voir régner la liberté et la paix religieuses, afin que toutes les forces vives de la patrie puissent s'unir pour travailler en commun au bonheur, à la prospérité et à la grandeur de la France.

Il nous semble que le devoir des catholiques français est tout tracé. Nourrir l'espoir qu'ils vont, à eux seuls, s'emparer du pouvoir à courte échéance, et appliquer sans entraves leurs doctrines au gouvernement de leur pays, ce serait s'attacher à une folle chimère. Il faudrait être fortement visionnaire pour entrevoir à l'horizon politique la silhouette d'un ministère Mun - Piou - Cochin - Lamarzelle - Cuverville-Cassagnac. Nos frères de France doivent donc limiter leur ambition au possible, et se résigner même, pour le quart d'heure, à la théorie du moindre mal. Et dans la situation où ils se trouvent, ils doivent tendre la main aux républicains modérés, aux progressistes et unir leurs efforts à ceux du parti Méline et du groupe de la Patrie française, pour renverser du pouvoir les jacobins qui y sont installés. C'est ce que l'*Univers* a parfaitement compris. Voici comment le grand journal catholique a accueilli le discours de M. Méline :

“ Nous tenons à reproduire intégralement le discours que M. Méline vient de prononcer à Remiremont. Il ne faut pas s'y tromper : l'esprit qui anime ce discours, le programme politique, social et religieux qui s'en dégage, c'est l'esprit et c'est le programme auxquels nous devons tâcher, par les prochaines élections, d'assurer la prédominance. On objectera qu'on peut rêver mieux; nous n'y contredirons certes pas. Mais il ne s'agit point de rêve et d'idéal; il s'agit de la réalité, — de la réalité présente. Lisez le discours de M. Méline. Voilà ce que nous offrent les républicains libéraux et progressistes. En unissant nos forces aux leurs, voilà ce qu'il nous est possible d'obtenir, tandis qu'en tirant chacun de notre côté, nous n'obtiendrons rien du tout, ni les uns ni les autres. Eh bien, il n'y a qu'une question. Ce qu'on nous offre vaut-il mieux que ce qui est? M.

Méline et M. Ribot valent-ils mieux que M. Waldeck-Rousseau et M. Millerand? Oui, sans conteste, et beaucoup mieux même. Notre décision est prise. Nous marchons avec MM. Méline et Ribot. Nous ne leur demandons que ce qu'ils peuvent donner. D'ailleurs, il faut bien le dire: le pays, pour le moment, n'en supporterait guère davantage. Et nous ne les pressons que sur un point, gardant sous ce rapport un invincible reste d'inquiétude: au moins qu'ils tiennent leurs promesses!"

Ce langage nous semble inspiré par un véritable esprit de sagesse politique, et il est regrettable que tous les catholiques français ne comprennent pas aussi clairement la situation. Espérons que l'union parfaite va se faire sur ce terrain. Si elle s'accomplit, et si les progressistes, de leur côté, saisissent bien la tactique à suivre, on peut espérer que l'exécrable régime Waldeck-Rousseau-Millerand recevra le coup mortel aux élections générales de 1902.

\* \* \*

Comment ne pas parler dans cette chronique du discours prononcé par le Père Coubé à Lourdes, discours qui a fait tant de bruit, et qui a tant irrité les sectaires? Les 23, 24 et 25 avril, un immense pèlerinage des hommes de France a eu lieu au célèbre et miraculeux sanctuaire. Soixante mille hommes y ont pris part. Les cérémonies religieuses ont dû être célébrées en plein air, devant la basilique; l'autel était dressé sur le parvis, adossé au grand portail d'entrée. Durant les trois jours de cette inoubliable manifestation religieuse, plusieurs allocutions et sermons émouvants ont été prononcés par des évêques, des religieux et des prêtres séculiers. Le dernier jour, à la cérémonie de l'après-midi, c'est le R. P. Coubé qui a prononcé le sermon. Là, dans ce cadre grandiose de montagnes et de sommets sublimes, en face de ces Pyrénées qui dressaient vers le ciel leurs cimes lumineuses, sur les rives de ce Gave, à côté de cette source et de cette grotte que la visite du Surnaturel a marqués d'une immortelle empreinte, en présence de cette mer d'hommes ondulant au souffle de la prière, et remuée depuis trois jours par tant d'émotions profondes, le grand orateur a laissé déborder son âme d'apôtre et de patriote en un discours vibrant, dont les accents magnétiques ont soulevé l'auditoire immense dans un irrésistible élan d'enthousiasme religieux et national.



Le sujet du discours était *La vaillance chrétienne*. Le texte officiel n'en a pas été publié. Mais la *Gazette de France* en a donné une version qui paraît très exacte. Nous en extrayons quelques-uns des passages les plus saisissants. S'adressant spécialement aux zouaves de Patay, qui sont au premier rang de la foule, l'orateur s'écrie :

“ N'est-ce pas que vous êtes prêts à partir, comme vos pères, pour une nouvelle croisade, en criant : “ Dieu le veut et la France le veut ! ”

“ Mais pourquoi saluer une élite ? Est-ce que nous ne sommes pas tous ici soldats sous la bannière du Christ ? Eh bien ! soldats, en avant, à la conquête de la liberté ! Est-ce que, au beau pays de France, la liberté n'appartiendrait qu'aux mécréants et aux malfaiteurs ? (Non ! non !)

“ Est-ce que les catholiques se résigneront plus longtemps à n'être que des parias dans leur vieille et sainte patrie ? (Non ! non !)

“ Est-ce que ce n'est pas intolérable cela ? (Oui ! oui !)

“ Est-ce que vous l'endurerez davantage ? (Non ! non !)

“ Est-ce que vous ne sentez pas un vent de liberté qui souffle de ces montagnes, qui vous fouette au visage et va demain faire tressaillir le pays ? ” (Applaudissements frénétiques.)

C'est ici que s'est produit un incident raconté de diverses manières. Plusieurs journaux ont rapporté qu'à ce moment Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes, avait demandé au P. Lemius, directeur du pèlerinage, d'arrêter l'orateur. Nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser. Mais, ce qui est certain, c'est que le P. Lemius s'est adressé à l'auditoire pour le conjurer de ne pas applaudir. “ Je vous supplie, dit-il, au nom de Monseigneur, de ne plus interrompre l'orateur, ni par vos applaudissements, ni par vos cris. Autrement il lui serait impossible de continuer. ” Le P. Coubé, de son côté, demanda le silence : “ Messieurs, je vous en supplie, n'applaudissez plus ! Vous devez comprendre que je ne puisse aujourd'hui contenir mon émotion qui déborde devant ce grand spectacle de foi : mais vous, de grâce, gardez au fond de vos cœurs les sentiments d'enthousiasme que font naître en vous les noms de Jésus-Christ et de la France. . . ” Et il continue son discours. Mais la foule est frémissante, et elle applaudit encore. Voici la suite de cet émouvant passage :

“ Si vous ne sentiez pas cela, messieurs, je vous dirais : malheur à vous ! malheur à la France, si vous ne comprenez pas que l'heure n'est pas seulement à la parole, ni à la prière, mais qu'elle est à l'action. Catholiques de la France ! réveillez-vous !

“ Nous avons assez de l'Eglise dormante, faites revivre l'Eglise militante. (Salves d'applaudissements.)

“ Ce pèlerinage ne serait rien, ne produirait rien, il ne serait qu'un geste banal, si au bout de ce geste on ne voyait luire un glaive ! Quel sera ce glaive ?

“ Celui-là même que remet entre nos mains la Constitution de notre pays, cette Constitution dont nous sommes, selon le désir de Léon XIII, les observateurs très soumis. C'est le glaive électoral, qui sépare les bons des méchants. La Constitution nous donne le droit de nous en servir : la religion nous en fait un devoir. Bientôt la bataille va s'engager. Eh bien ! sachez-le, il n'y aura à se présenter, aux élections prochaines, d'un bout à l'autre du territoire, que deux candidats : Jésus-Christ et Barabbas, Jésus-Christ dans la personne des chrétiens, ou, à leur défaut, des partisans de la liberté chrétienne ; et Barabbas sous différents noms : Barabbas, l'anticlérical ; Barabbas, le franc-maçon ; Barabbas, le révolutionnaire ; Barabbas, l'anarchiste ; Barabbas, le communard ! Allez-vous voter pour Barabbas ?

“ Non, n'est-ce pas, mille fois non ! Ce serait sanctionner les lois impies qui bientôt crucifieraient le Sauveur. Non, vous ne le crucifierez pas vous-mêmes, ce roi bien-aimé et vous ne le laisserez pas crucifier par les autres. On vous le présentera revêtu de la pourpre d'ironie dont l'affubla Pilate. Mais vous l'en délivrerez et vous jetterez sur ses épaules le manteau de la souveraineté législative de la France. Emportez d'ici un programme électoral et qu'il tienne tout entier dans ce mot : “ Nous voterons pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous le ferons passer, et nous le ferons triompher ! ” Vous voulez le faire roi, messieurs, faites-en d'abord un législateur.”

Il est facile de concevoir combien cette parole ardente a dû enflammer l'auditoire de croyants auquel elle s'adressait. Pour ce qui est de l'intervention de Mgr Schœpfer, voici ce que dit la *Croix* :

“ Les passions, dans la circonstance, n'ont pas seulement travesti le sens de l'improvisation enflammée, de l'orateur chrétien de Lourdes ; elles ont encore dénaturé la portée des ordres donnés par Mgr l'évêque de Tarbes.

“ Notre collaborateur, envoyé spécialement à Lourdes pour rendre compte de l'imposante manifestation de la foi catholique, a résumé avec toute l'exactitude possible l'éloquent sermon du P. Coubé. Quant à l'intervention de Mgr Schœpfer pour arrêter la parole de l'orateur, il n'en a pas parlé, parce qu'elle ne s'est pas produite.

“ La meilleure preuve qu'elle ne s'est pas produite, c'est que le P. Coubé a continué son discours, et qu'il se serait empressé de déférer aux ordres, que dis-je ? au moindre désir du vénéré prélat.

“ Mais on a créé une équivoque perfide : comme le P. Coubé engageait, avec sa parole de feu, les catholiques à défendre leurs droits et leurs libertés, des applaudissements éclatèrent. Mgr Schœpfer, pénétré de la règle du silence à observer dans les cérémonies religieuses, célébrées en plein air comme dans les églises, surtout quand le Saint-Sacrement est exposé, invita le directeur du pèlerinage à faire taire les applaudissements. Le P. Coubé avait déjà devancé Sa Grandeur, en recommandant le silence à son auditoire. Ainsi fit Lacordaire à Notre-Dame : “ On n'applaudit pas, dit-il, la parole de Dieu.”

“ C'est exactement ce qui a eu lieu à Lourdes.

“ Mais les gens qui ne cherchent que matière à persécution ont volontairement transformé le silence imposé à la foule en ordre de se taire transmis à l'orateur.

“ Ils ont tiré parti de la recommandation de Mgr Schœpfer aux prédicateurs de s'abstenir de toute allusion politique, pour prétendre que le P. Coubé avait enfreint les ordres de l'évêque.

“ Il n'en est rien : l'orateur a donné aux catholiques des conseils pour défendre leurs droits et leurs libertés. Pas autre chose.

“ Certes, dans sa prudence, Mgr l'évêque de Tarbes a pu exprimer le désir que le sermon du P. Coubé ne fût pas publié, de crainte que sa forme ardente fût méchamment interprétée par les ennemis de Dieu et de l'Église. Qu'il en soit ainsi, ou que le P. Coubé ait agi spontanément, le discours n'a pas été publié. Il reste seulement gravé dans le cœur de ses pieux auditeurs.

“ L'audace de nos adversaires est vraiment grande pour qu'ils osent critiquer, railler et dénoncer un sermon qu'ils n'ont ni lu ni entendu.”

\* \* \*

La réception de M. Emile Faguet à l'Académie française, que nous avons annoncée le mois dernier, a été aussi brillante qu'on pouvait l'espérer. Le nouvel académicien a gagné ses palmes par une carrière remplie de labeur et d'œuvres substantielles et fortes. Né à la Roche-sur-Yon, en 1847, M. Faguet, après avoir étudié au lycée Charlemagne et à l'École Normale, entra dans l'enseignement et fut professeur de troisième et de rhétorique successivement à La Rochelle, à Bordeaux, et à Paris. Il devint ensuite professeur suppléant de poésie française à la Faculté des Lettres. Entre temps il collabora à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue Bleue*, et au *Journal des Débats*. Il a déjà publié un grand nombre de volumes de critique littéraire : *Les grands maîtres du XVIIe siècle*; *Notes sur le théâtre contemporain*, deux volumes ; *Études littéraires* sur le XVIIe siècle, sur le XVIIIe siècle, et sur le XIXe siècle ; *Politiques et moralistes français du XIXe siècle* ; *Histoire de la littérature française*, deux volumes ; une étude sur *Gustave Flaubert*, etc. Par tous ces travaux, Emile Faguet a conquis un rang élevé dans la littérature actuelle. Avec Brunetière et Jules Lemaitre, il est un des trois grands critiques du jour.

Sa marque comme critique, a écrit ce dernier, c'est d'être, avant tout et presque uniquement, préoccupé et amoureux des idées ; d'être un pur "cérébral", un pur "intellectuel", dirais-je, si ces mots étaient mieux faits et si un mauvais usage n'en avait corrompu et obscurci le sens."

M. Faguet a remplacé à l'Académie Victor Cherbuliez, romancier, né à Genève, qui était venu demeurer à Paris peu après 1870. Les lettres françaises lui doivent un grand nombre de romans, — *Le comte Kostia*, *Le prince Vitale*, *Le grand Œuvre*, *L'idée de Jean Têterol*, *Meta Holdenis*, *Miss Rovel*, *Après fortune faite*, etc., — et plusieurs volumes de chroniques et causeries sur les sujets les plus variés, signés du pseudonyme de Valbert. Ces œuvres ne sont pas toutes recommandables, au point de vue des idées et de la portée morale. L'éloge de M. Cherbuliez par son successeur a été marqué au coin de la simplicité et de la finesse. Il a un peu et même beaucoup surfait son héros, mais c'est la coutume dans les oraisons funèbres et les discours académiques. Un journal parisien publiait ces lignes le lendemain de la séance :

"Cherbuliez méritait d'être l'un des Quarante. Il écrivait

très joliment, — presque trop. C'était un esprit fort cultivé, nourri de belles-lettres anciennes et modernes, artiste et ingénieur. On lit, ou plutôt on lisait ses études avec intérêt, ses romans avec plaisir. Pas une de ses œuvres, je crois, qui ne contienne des pages réussies. Voilà de quoi faire, si l'on veut, un académicien de la bonne moyenne. Mais il n'a pas été de ceux qui influent sur l'âme et la langue de leurs contemporains, encore moins de ceux qui laissent après eux comme un sillon dans la littérature et l'esprit public. A propos d'une de ses jolies descriptions, un peu maniérée, rappeler Chateaubriand, n'est-ce pas manier la louange en massue ?

“ L'auditoire a cependant applaudi ce passage. Il semblait souscrire au jugement de M. Faguet. Le lecteur subira peut-être le même entraînement. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il faut se défier du critique résolu à la bienveillance, surtout quand il est expert. Le nouvel académicien, joignant la pratique au don, sait merveilleusement choisir et commenter. Mais il nous trompe. Il prend dans Cherbuliez ce qu'il y a de mieux, il sertit ces citations à ravir ; autour de l'esprit appliqué de son prédécesseur il met de son esprit spontané, qui vaut bien l'autre et même qui vaut plus, et il nous dit : — Voilà Cherbuliez... Non pas ; c'est du Cherbuliez comme du diamant est du charbon.

— “ Que voulez-vous, répliquera M. Faguet, j'avais à prononcer un panégyrique ! . . .

“ Pour avoir voulu satisfaire à cette obligation, le nouvel académicien nous a donné un discours qui n'ajoutera rien à sa réputation de critique ferme et strict dans ses jugements. Mais la verve et l'esprit de l'écrivain, voire du penseur, en recevront un nouveau lustre. M. Faguet a charmé.”

Cependant, en dépit du mérite personnel et du talent remarquable de M. Emile Faguet, ce n'était pas sur son discours principalement que se concentrait l'intérêt de la séance. C'était sur celui de M. Emile Ollivier, dont ses fonctions de directeur le désignait pour recevoir le nouvel immortel. Nous avons dit un mot, dans notre dernière chronique, de la situation particulière de M. Ollivier. Mais il ne nous semble pas sans intérêt d'y revenir.

Né à Marseille, en 1825, il fit une partie de ses études à Paris, et fut admis au barreau en 1846. Son père appartenait au parti républicain. Grâce aux relations paternelles, lorsque la Révo-

lution de 1848 éclata; Émile Ollivier fut nommé commissaire de la République dans le département des Bouches-du-Rhône. Plus tard il devint préfet de la Haute-Marne. Le coup d'État de Louis-Napoléon le fit rentrer dans la vie privée. Il retourna au barreau et exerça sa profession à Paris pendant toute la première période de l'Empire. En 1857, il fut élu député de Paris comme adversaire du régime impérial, et fit partie du célèbre groupe des Cinq qui constitua toute l'opposition au Corps Législatif, de 1857 à 1863. Les Cinq étaient MM. Jules Favre, Émile Ollivier, Ernest Picard, Darimon et Hénon. Le talent oratoire de M. Ollivier se déploya alors avec un grand éclat, et le plaça au premier rang des parlementaires illustres de cette époque. L'ancien préfet de 1848 appartenait au parti républicain par sa naissance et les débuts de sa carrière; son père avait été l'un des proscrits du Coup d'État. Cependant, vers 1864, les observateurs purent noter une modification dans son attitude. Petit à petit se dégagea de ses paroles, de ses déclarations, de ses attaques même contre le gouvernement du jour, l'impression qu'il n'était pas un adversaire irréconciliable, et qu'un changement d'orientation politique, dans le sens libéral, de la part du Chef de l'État, ne le trouverait pas obstinément hostile. Les feuilles républicaines commencèrent à le dénoncer comme suspect. Il ne s'émut point de leurs attaques et continua son évolution; ou plutôt il continua à encourager l'évolution que subissait en ce moment le Second Empire. Lorsque d'autoritaire qu'il était au sortir de 1852, le gouvernement impérial devint libéral, M. Ollivier, reconnu comme le chef de ce qu'on appelait le tiers-parti, se vit appelé au poste de premier-ministre de l'Empire transformé. Le parti démocratique cria à la palinodie, et M. Ollivier devint l'un des hommes les plus injuriés de France. Il arrivait au pouvoir dans un moment néfaste. C'était en 1869; le régime auquel il venait prêter le concours de son incontestable talent, était fortement ébranlé à l'intérieur par la violence des partis, et de sombres nuages s'amoncelaient à l'horizon de la politique étrangère. L'année suivante la tempête éclata. La candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne jeta la France mal préparée dans la guerre désastreuse qui devait aboutir à tant d'abaissements et d'humiliations. Ce fut un jour funeste pour la France que le 15 juillet 1870, et ce fut aussi un jour funeste pour M. Ollivier. Car c'est ce jour-là que la guerre fut déclarée, et, c'est ce jour-là que M. Ollivier prononça le mémorable discours où se trouvait la fa-

meuse phrase du "cœur léger", avec laquelle les adversaires de cet homme public l'ont écrasé pendant trente ans. Il répondait à M. Thiers, qui avait adjuré la Chambre de repousser les résolutions hâtives. Et, au cours de sa harangue, il laissa échapper ce mot malheureux : " De ce jour commence, pour le ministère, mes collègues et pour moi, une grande responsabilité. (OUI! à gauche). Nous l'acceptons le cœur léger... (Vives protestations à gauche.) — M. ESQUIROS: Vous avez le cœur léger et le sang des nations va couler! — M. OLLIVIER: Oui, d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre. Je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous faisons, nous la subissons." Hélas ! comme il arrive presque toujours dans les moments de violente émotion publique, le mot fâcheux seul fit saillie, et l'explication, l'atténuation restèrent dans l'ombre. M. Emile Ollivier était devenu " l'homme au cœur léger "; et, durant un quart de siècle, cette périphrase fatale devait rester accolée à sa personne, étouffer sa voix éloquente, entraver son talent et paralyser sa carrière.

L'Académie française l'avait élu le 7 avril 1870 en remplacement de Lamartine. Les événements tragiques de l'Année Terrible suspendirent pour longtemps les fêtes académiques. M. Ollivier, après l'effondrement du régime qu'il avait servi, était allé voyager à l'étranger. Il ne revint à Paris qu'en 1874. Comme il n'avait pas encore pris séance, l'Académie décida qu'il serait reçu le 7 mars de cette année. M. Emile Augier devait le recevoir. Le 26 février eut lieu la réunion de la commission nommée pour lire les discours. M. Ollivier parlait, dans le sien, d'entrevues que Lamartine avait eues avec Napoléon III, et il citait cette phrase du poète : " Après une conversation suivie de beaucoup d'autres dans des circonstances graves, je reconnus l'homme d'État le plus fort et le plus sérieux de tous ceux, sans aucune exception, que j'eusse connus dans ma longue vie parmi les hommes d'État." Après avoir rappelé ces mots de l'auteur des *Méditations*, l'ex-ministre de Napoléon III ajoutait ce commentaire : " S'il l'avait approché davantage, s'il avait éprouvé son grand cœur, son esprit formé de charme et de justesse, la douceur de sa majesté paisible ; s'il était devenu le confident de ses pensées uniquement tournées au bien public et au soulagement de ceux qui souffrent ; s'il avait été témoin

de la loyauté avec laquelle il a fondé et mis et pratiqué les institutions les plus libres que notre pays ait encore connues; s'il l'avait contemplé modeste pendant la prospérité; auguste pendant l'infortune, il aurait mieux fait que lui rendre justice; il l'eût aimé." La lecture de cet éloge chaleureux de l'empereur déchu à Sedan, jeta un froid au sein de la commission. Cependant, rien n'éclata et l'on passa à la réponse de M. Emile Augier. Les lignes suivantes s'y rencontraient: "Vous venez de nous présenter, Monsieur, un noble et véridique portrait de Napoléon III. Le dernier trait résume cette figure mystérieuse et lui restitue sa physionomie particulière; tous ceux, en effet, qui ont eu l'honneur d'approcher l'empereur, l'ont aimé et restent fidèles à sa mémoire. Mais ceci ne touche que l'homme privé. La qualité maîtresse de l'homme d'Etat était une sage lenteur qui ressemblait parfois à de l'immobilité." Cette fois, il y eut une explosion de récriminations, et plusieurs membres de la commission, prenant texte du discours de M. Augier, exprimèrent avec véhémence les sentiments que leur avait inspirés celui de M. Ollivier.

M. Guizot s'écria que l'éloge de Napoléon III était peu convenable et inopportun, et d'un ton sec il lança à l'ancien ministre de 1870 ce mot cruel: "Il ne suffit pas d'avoir le cœur léger." M. Ollivier releva le gant avec hauteur, et la discussion devint fort acrimonieuse. Cependant, la commission déclara, d'après la formule, les deux discours "dignes de l'Académie." Mais l'incident causa beaucoup d'émotion parmi les immortels. Jules Favre et d'autres adversaires de M. Ollivier jetèrent de l'huile sur le feu. Bref, l'Académie décida que la commission se réunirait de nouveau pour entendre une seconde fois les discours et prendre une décision définitive. Mais M. Ollivier refusa net. "Je suis irrévocablement décidé, écrivit-il à M. Patin, à ne pas changer une virgule à l'hommage affectueux et tout personnel que je rendais au souverain dont j'étais le ministre lorsque l'Académie m'a honoré de ses suffrages." Il fut alors résolu qu'il n'y aurait point de réception publique, et que M. Ollivier pourrait prendre possession de son fauteuil, mais sans discours. La même mésaventure était arrivée à Chateaubriand, qui, élu en 1811, sous l'Empire, n'avait pu prendre séance qu'en 1816, parce qu'il n'avait rien voulu changer à son discours de réception, dont certaines parties avaient déplu à César.

En 1879, un autre incident se produisit. Henri Martin ayant



été élu en remplacement de M. Thiers, M. Ollivier, directeur trimestriel en ce moment, se trouvait appelé à répondre au récipiendaire. On voulut lui faire biffer de sa harangue une phrase très sévère à l'adresse du premier président de la troisième république. Il ne voulut pas y consentir, et M. Marmier fut désigné pour recevoir M. Martin.

Ces épisodes, rappelés par la presse, donnaient beaucoup de piquant à la séance où M. Ollivier devait recevoir M. Faguet. On avait hâte de voir s'il était toujours orateur, et si l'âge avait suffisamment assoupli son caractère pour le faire se plier aux habiletés du discours académique. La curiosité publique n'a pas été déçue. Le discours de M. Ollivier a eu un succès très vif. On a constaté que cet homme de 76 ans a conservé ses merveilleuses facultés oratoires. L'usage veut que les discours académiques soient lus. M. Ollivier avait donc ses feuillets à la main, mais il n'y a pas jeté une seule fois les yeux, et il a récité au lieu de lire, " afin ", suivant les expressions d'un compte rendu, " de laisser toute leur liberté à sa voix harmonieuse, à son geste expressif, à sa mimique prenante. Il parlait au public, le regardant, l'enveloppant et l'entraînant. Et le public était conquis par ce que nous appellerions, si le sens du mot ne s'était altéré, cette admirable rhétorique."

Plusieurs passages de ce beau discours mériteraient d'être spécialement signalés. Parlant d'Auguste Comte, le docteur du positivisme, qui voulut substituer à la religion de Dieu celle de l'humanité, il a fait cette vibrante profession de foi :

" Qu'est devenue cette prétention altière? L'esprit humain n'a pas consenti à l'entendre. Il a continué à s'élançer au delà du phénomène, au-dessus de ce qui se voit et se palpe, à s'efforcer de pénétrer l'impénétrable. Il a persisté à chercher le pouvoir spirituel, au Vatican et non à la rue Monsieur-le-Prince, au tombeau de Pierre et non à celui d'Auguste Comte.

" Le culte de l'humanité ne l'a pas enthousiasmé. Qu'est-ce donc, a-t-il dit au Positivisme, que cette humanité que vous proposez à notre adoration? Nous y voyons des hommes doués de génie et de vertu appelés d'un nom spécial, les héros et les saints, pour marquer qu'ils sont des exceptions. Au-dessous qu'aperçoit-on? Les succès étalés de la force, du crime et de la médiocrité, ceux qui rampent supplantant ceux qui planent et parfois les immolant, un perpétuel tournoiement dans un cercle fermé, non un incessant progrès, autant d'écroulements

que d'élévations. Ils n'ont jamais ressenti les mélancolies de l'histoire ceux qui divinisent l'humanité. Elle n'est ni moins cruelle, ni moins immorale, ni moins esclave de la fatalité que la nature. Pourquoi donc nous refuser Dieu, ce Dieu autre que nous afin qu'il soit meilleur; distinct de la nature pour qu'il ne participe pas à ses insensibilités? C'est qu'il est, dites-vous, incompréhensible? Mais voilà, venue des profondeurs du firmament, une blanche lueur qui nous attire et nous charme. Quel est-il le soleil invisible qui nous l'envoie? Quelle est sa nature, sa constitution? Quel est son rôle dans l'insondable espace? Notre illustre confrère Janssen aura beau multiplier ses analyses spectrales, il ne nous l'apprendra pas. Et cependant, bien que ne comprenant pas, bien que ne sachant pas, nous disons: Il existe!

“ De même, quoique nous ne puissions ni atteindre, ni définir, ni contempler l'essence insaisissable de Dieu, quoique notre intelligence se perde à comprendre comment il est à la fois créateur et incréé, invisible et présent, maître du bien et du mal et permettant le mal, quoique nous ne percevions pas même un léger murmure du Verbe par qui les mondes sont et durent; cependant quand nous le sentons en nous comme un désir, quand à son nom notre être entier tressaille d'une espérance heureuse, s'anime d'un plus fier courage, se relève et s'ennoblit, alors aussi, bien que ne comprenant pas, bien que ne sachant pas, nous nous écrions: Il existe!”

A noter aussi une très belle page sur la liberté, que l'on a saluée au passage comme une allusion éloquente aux jacobins liberticides dont la domination accumule en France tant de ruines. Par contre, M. Ollivier a fait de Voltaire un éloge très intempestif et très inattendu.

M. Emile Faguet, dans une de ses plus belles études littéraires, a fort maltraité le patriarche de Ferney, à qui il a discerné ces trois épithètes vengeresses et justes: menteur, égoïste et méchant. M. Ollivier a cru devoir reprocher amicalement au récipiendaire sa sévérité envers ce malfaiteur intellectuel. Tout en admettant les torts de Voltaire, il s'est efforcé de les atténuer avec une excessive mansuétude. Cette page a détonné dans son discours, et la presse catholique l'a relevée avec raison.

Comme on le voit, cette solennité académique a offert un intérêt très vif. Une autre séance du même genre vient d'avoir

lieu. Cette fois, c'était M. Berthelot, savant chimiste, — successeur d'un autre savant, M. Joseph Bertrand, — qui était reçu par M. Jules Lemaitre. Le discours du premier a été un fiasco, mais celui du second a brillamment réussi. L'espace nous manque pour les apprécier plus longuement aujourd'hui.

\* \* \*

La guerre religieuse se poursuit toujours au Portugal et en Espagne. Les évêques portugais, le cardinal-patriarche de Lisbonne en tête, ont adressé au roi une lettre collective dans laquelle ils protestent contre les décrets injustes du 10 mars et du 18 avril derniers, et revendiquent énergiquement les droits de l'Église et de ses congrégations.

En Espagne, l'agitation anticléricale se poursuit toujours avec certaines intermittences. Les élections générales viennent d'y avoir lieu. Le parti au pouvoir a triomphé sur toute la ligne. Voici, suivant les dépêches, comment se répartissent les élus: libéraux 220; conservateurs 70; conservateurs dissidents, 15; libéraux dissidents 18; partisans de Romero, 10; républicains, 15; carlistes, 6; unionistes-nationaux, 10; catalans, 4; socialiste, 1; indépendants, 21.

\* \* \*

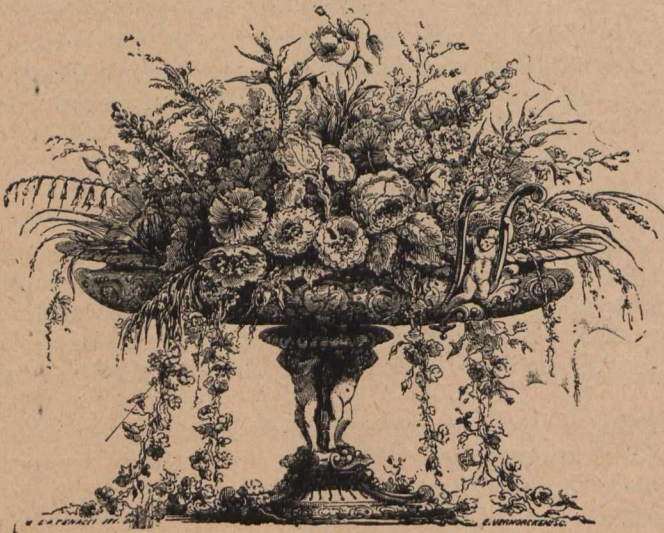
Au Canada, la session fédérale touche à sa fin. Les différents budgets soumis par le ministre des finances pour l'année fiscale de 1901-1902, forment un total de dépenses probables de \$63.619.000. L'indemnité des sénateurs et des députés vient d'être portée à \$1500. Depuis 1872 elle était de \$1000 par session.

Le Sénat a perdu récemment un de ses membres les plus notables dans la personne du Dr Ross, qui avait été son président de 1891 à 1896. L'honorable M. Ross était dans la politique depuis 1861. Il avait représenté le comté de Champlain dans la législature du Canada-Uni. En 1867, il fut élu pour les Communes et pour l'Assemblée législative; mais ayant immédiatement résigné son mandat pour cette dernière chambre, il fut nommé conseiller législatif, poste qu'il occupait encore à sa mort. De 1873 à 1874, il fut membre du Conseil exécutif et orateur du Conseil législatif. Il remplit les mêmes fonctions de 1876 à 1878, et encore de 1879 à 1882. Il fut aussi

Commissaire de l'agriculture et des travaux publics à Québec de juillet 1881 à mars 1882. En 1884, il devint premier ministre à Québec. Il démissionna en janvier 1887. Le 12 avril de la même année, il fut appelé au Sénat. Il fit partie de l'administration de sir Charles Tupper, en 1896. Le Dr Ross était un homme de beaucoup d'expérience et d'un jugement très droit. Il jouissait à juste titre d'une grande réputation d'intégrité. C'est une figure importante de notre politique qui disparaît.

Ths Chapais.

Québec, 25 mai 1901.



## LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

---

“ Les émigrés n'ont pas quitté la patrie, ils l'ont agrandie.”

EDMOND DE NEVERS.

Rudyard Kipling visitait, il y a quelques années, la ville de Buffalo, dans l'Etat de New-York, siège actuel de la brillante Exposition Pan-Américaine. Le poète anglais y passa peu de jours, mais il en rapporta de profondes émotions dont il faisait part à ses compatriotes dans la description originale et poétique que voici :

“ Buffalo, disait-il, est un grand village d'un quart de million d'habitants, situé sur les bords d'un océan qu'on appelle, sans raison, le lac Erié. . . Après avoir fait la revue de ses principales rues commerciales, vous voyagez, pendant des milles et des milles, sur des routes d'asphalte bordées de cottages élégants, de résidences en pierre de taille, habités par des citoyens qui ont de l'argent et jouissent d'une paix inaltérable. . . Lorsque vous avez vu l'extérieur de quelques centaines de ces “ homes ” et l'intérieur de quelques-uns, vous commencez à comprendre pourquoi l'Américain n'accorde pas plus d'intérêt à ce qu'on est convenu d'appeler la politique, pourquoi il est si vaguement et aussi généralement fier d'un pays qui lui permet de jouir d'un confort aussi serein.

“ Comment le propriétaire d'un mignon chalet, garni de meubles élégants en chêne teint, de rideaux à la vénitienne, muni de toutes les commodités modernes, eau chaude, eau froide, etc., s'élevant sur un véritable lit de géraniums et de coquelicots, dans ce décor admirable, un bébé charmant qui folâtre sur la véranda, dominant la pelouse, où joue une minuscule fontaine, dans la tiède atmosphère d'une soirée d'août, com-

ment, dis-je, le propriétaire de tant de délices peut-il désespérer de la République ?”

Aussi n'en désespère-t-il pas. Mais l'égoïsme qui est le résultat inévitable de ces “délices de Capoue” au milieu desquelles l'Américain a coutume de passer sa vie, ils l'empêchent trop souvent de tirer son épingle du jeu au milieu des éléments hétérogènes qui sont venus se grouper autour de lui ; cette indifférence se remarque encore, malheureusement, lorsqu'on fait le dénombrement des “enfants du sol” chez lesquels le “crime des nations” entrave la marche des familles et fait du bien-être le but suprême de l'existence.

Un journaliste de Boston constatait la chose, il y a peu de semaines, en parlant de l'influence toujours grandissante que prenait l'immigration sur les destinées du pays. “C'est le *Yankeeland* qui se dépeuple, disait-il, et qui passe lentement aux mains des races prolifiques qui nous arrivent de tous les coins de la terre.” Toutefois l'écrivain admettait tout ce que l'immigration avait apporté de prospérité aux États-Unis, et combien elle avait contribué à lui faire cette réputation de “terre promise” qui ne cesse de lui attirer les foules ignorées de la fortune ou victimes de la tyrannie des despotes européens, mais anxieuses de se créer un avenir.

C'est dire que le peuple des États-Unis n'est encore qu'en pleine formation, recevant chaque jour une nouvelle modification apportée par le dernier venu ; que l'âme américaine, en un mot, commence à peine de se dessiner, grâce au développement rapide des premiers éléments, français, allemand, irlandais et autres, qui sont venus prendre leur part des libertés américaines, mais tiennent, avec une merveilleuse ténacité, à la plupart de leurs coutumes nationales. Les Irlandais sont, sous ce rapport, l'exemple le plus frappant de ce que nous avançons. Et, détail à noter chez eux, l'abondance de liberté qu'ils trouvent en arrivant en Amérique, les porte à tyranniser ceux qui les entourent et n'ont pas l'avantage d'être les plus nombreux. Nous pourrions même citer des cas où une minorité

irlandaise a imposé sa volonté au grand nombre. Les Canadiens des États-Unis en savent quelque chose. Et nous aurons peut-être l'occasion d'en reparler plus au long.

Mais cet exemple montre combien certaines classes d'émigrés se sont vues en butte à d'innombrables abus en arrivant dans la république de l'Oncle Sam. Les préjugés de race exploités, comme d'habitude, par l'élément anglo-saxon, et quelques Irlandais qui s'en réclament, ont servi de prétexte à mille persécutions qui, prenant leur origine dans la politique, se continuaient quelquefois sur le terrain plus auguste mais aussi plus dangereux de la religion. Et il y en eut comme cela pendant des années. Même de nos jours, le fanatisme élève encore quelquefois la voix, mais avec moins d'effet.

Dans la Nouvelle-Angleterre, c'est surtout contre les Canadiens-Français que se dirigèrent toutes les attaques. Je ne finirais plus, s'il me fallait retracer ici tout ce que mes compatriotes ont essuyé d'avaries à leur arrivée dans la grande république ! Grâce à Dieu, le temps est venu mettre ordre à tout cela, mais le passé, qui l'oubliera ? Comme on condamnait, comme on répudiait vite alors !

L'immigration canadienne aux États-Unis, datant surtout de 1865, après la sanglante guerre de Sécession, rendit un service signalé à l'industrie américaine, paralysée par la lutte fratricide qu'on venait de terminer. On manquait de bras. Cependant, on vit avec peine cette immigration de Français parmi des populations anglaises. On s'attaqua à nos coutumes, à nos traditions, etc. "Ce sont les Chinois de l'Est, disait-on." Puis, hélas ! ce courant d'émigration effrayant les chefs au Canada, on n'eut pas de mots assez sévères pour ceux qui s'en allaient pour empêcher d'autres de les suivre. "C'est la canaille qui s'en va," répétèrent les journaux. En dépit de tout cela, les Canadiens continuèrent d'émigrer, si bien qu'on en trouve aujourd'hui deux millions au bas mot, établis dans les divers États de l'Union américaine.

La position particulièrement isolée dans laquelle ils se trou-

vaient ; méprisés au pays natal, mal reçus aux États-Unis, dont ils ne connaissaient pas la langue, les obligèrent de se grouper, de serrer leurs rangs afin d'opposer une résistance plus énergique aux attaques de l'intolérance.

D'abord, ces groupes eurent pour but de permettre à leurs membres de s'offrir de mutuelles consolations en parlant un peu de ce pays, toujours aimé, où cependant on les connaissait si mal. Plus tard, en constatant leur nombre, ils eurent conscience de leur force et se mirent ardemment à l'œuvre. Le travail de cohésion devint plus pratique sous l'influence des chefs que les circonstances avaient produits.

A cette époque, l'esprit national était trop fort pour que l'on songeât à rien faire sans sa sanction. On chôma les premières fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, on convoqua les premières conventions nationales, enfin, avec Ferdinand Gagnon, on prêcha le rapatriement. Que de discours patriotiques furent prononcés ; tout le monde, alors, était orateur ! On travaillait pour un bon motif et chacun faisait ce qu'il pouvait. Heureusement, il y avait, parmi les âmes dirigeantes, des hommes de talent qui dominaient de toute la tête la foule des patriotes du temps. Et les noms des Gagnon, Houde, Martel, pour ne citer que les défunts, sont répétés par l'histoire de ces premières luttes. Il suffit encore de les évoquer pour soulever l'enthousiasme de nos réunions politiques et autres.

Vite on comprit, néanmoins, que prêcher le rapatriement était peine perdue. La même cause, défendue de nos jours par le gouvernement canadien, ne rencontre guère plus de succès. L'éloquence patriotique des nôtres se dirigea d'un autre côté, celui de la naturalisation. Et, si l'on songe que c'est à cette dernière que les franco-américains doivent l'amélioration qui s'est faite dans leur condition aux États-Unis, on est tenté de blâmer les nôtres pour le temps qu'ils ont perdu, dans la défense de la bonne cause, depuis bientôt trente ans.

Mais n'oublions pas que de tout ce passé, peu fécond en apparence, est sorti ce que nous appelons ici le nationalisme ”,



mot assez vague qui définit la politique qui poussait publiquement les nôtres à voter d'abord et toujours pour le candidat canadien. Aujourd'hui, on combat le "nationalisme" et je crois que ce n'est pas sans raison. Néanmoins c'est à cette politique de mousquetaires, "un pour tous et tous pour un", pratiquée jusqu'à ce jour, que mes compatriotes franco-américains doivent leurs plus beaux succès. Il est vrai qu'on les a, dans les premiers temps, comparés aux "moutons de Panurge", mais le nombre des électeurs français, en grandissant, a fait cesser la critique et si, de nos jours, on recherche notre alliance en politique, c'est précisément à cause de cette unanimité avec laquelle nous supportions nos candidats. Le "nationalisme" franco-américain connut des triomphes dont nous profitons encore. Grâce à lui, on vit les nôtres s'élever graduellement jusqu'aux postes les plus enviés de la politique; on vit des députés franco-américains dans plusieurs législatures d'Etat. Dans le Rhode-Island, un des nôtres, l'hon. Aram.-J. Pothier, fut pendant une année lieutenant-gouverneur de l'Etat. Dans le Massachusetts, les succès de M. Dubuque sont notoires, il n'est pas besoin de les rappeler ici. "J'en passe et des meilleurs."

Quels seront les résultats de cette nouvelle direction donnée à la politique des Franco-Américains? Qui le dira? Avec le nationalisme disparaît un point de ralliement qu'on remplacera difficilement. Le plus sage serait peut-être de conserver la chose, en pratique, et de ne plus en parler dans nos journaux. D'ailleurs, si mes compatriotes des Etats-Unis voulaient regarder autour d'eux, ils verraient les autres éléments pratiquer exactement ce que je viens de suggérer. Le "nationalisme" anglais, irlandais surtout, existe. Seulement il est soigneusement habillé de dehors désintéressés. Habillons le nôtre et n'en parlons plus. Notre influence politique continuera de grandir et peut-être que son progrès fera cesser certains malentendus qui, dans une autre sphère d'action, ne sont pas sans nous causer des ennuis considérables. Et, qui sait si la ques-

tion du clergé canadien aux États-Unis ne se réglera pas plus facilement quand l'influence politique de ceux qu'elle intéresse sera plus grande ? On comprend, sans doute, ce que je veux dire.

Je regrette sincèrement que l'espace qui m'est assigné pour cet article ne me permette pas de relater au long les autres hauts faits accomplis par les nôtres depuis qu'ils sont établis dans la grande république. Il y aurait tant de choses à dire sur le patriotisme éclairé qui présida à la fondation de nos écoles paroissiales, de nos sociétés de secours mutuels, sur la piété vraiment canadienne qui éleva, trop souvent pour les autres, les plus beaux temples des villes où nous habitons ; sur les luttes suscitées par les tentatives incessantes d'américanisation faites contre nous, etc. Mais ce sont là autant de questions qui fourniront, à elles seules, les sujets d'études spéciales. Nous y reviendrons plus tard.

Qu'il nous suffise, pour le moment, de constater les progrès généraux accomplis par les nôtres, malgré les circonstances difficiles où ils étaient placés. Et ne craignons pas de nous féliciter de l'excellence de l'œuvre accomplie. Car, il n'est pas un seul élément, aux États-Unis, qui se soit conservé aussi virilement intact depuis trente ans. Nous ne sommes pas une race facilement assimilable. On le sait, et c'est ce qui explique, sans doute, la vigueur des attaques portées contre nous par ceux qui veulent nous affliger du mal dont ils se sentent eux-mêmes les victimes. Nos angliciseurs nous rappellent beaucoup l'histoire du renard ayant la queue coupée et voulant faire accepter par les siens une coutume qui aurait donné plus de ton à son infirmité. Ils en seront quittes pour leur peine, qu'ils en soient bien convaincus.

Malgré tout, nos persécuteurs eux-mêmes ne peuvent nier que nous avançons à pas de géants dans la conquête des privilèges garantis aux âmes tenaces que le découragement n'atteint pas. Peu à peu les préjugés disparaissent, on nous connaît mieux.

J'oublierai difficilement l'entretien que j'eus, à Fall River, avec un Américain de vieille souche, que je rencontraï après une conférence faite dans l'intérêt des syndicats ouvriers. L'auditoire dont nous faisons partie se composait de plusieurs nationalités, et, facilement, la conversation tomba sur les mérites des divers éléments jetés dans la population américaine par l'immigration. Cet ami des nôtres que, malheureusement, je n'ai pas revu depuis, disait : " Je préfère voir cent Canadiens-Français arriver au milieu de nous, qu'un seul de ces émigrés qui nous viennent, chaque jour, d'Angleterre ou d'ailleurs." L'appréciation de cet Américain était peut-être un peu énergique, mais elle contenait, à notre adresse, un témoignage intéressant qui mérite d'être connu, d'autant plus qu'il exprime à peu près fidèlement la position que nous occupons aujourd'hui dans l'estime de nos compatriotes américains. Nous le répétons, on nous connaît mieux.

Persécutés dans l'origine, condamnés sans être entendus, nous avons, en quelque sorte, été forcés de faire notre réhabilitation. Avons-nous complètement désabusé ceux qui nous tenaient pour suspects ? Pas encore, mais notre travail, sous la lente et vigoureuse poussée du temps, ne cesse de nous conquérir de nouvelles sympathies, de précieuses adhésions. " Ces Canadiens, après tout, commence-t-on à dire, ne sont pas aussi méchants qu'on veut le faire croire; ils sont industrieux, paisibles, ils ont du talent, et, à tout prendre, ils sont une précieuse acquisition pour la république." C'est la manifestation, un peu tardive peut-être, de la justice en notre faveur. Quelles que soient les causes, politiques ou autres, de ce revirement, ne les discutons pas; acceptons le fait accompli.

L'avenir fera le reste, en fournissant aux nôtres de nouvelles occasions de s'affirmer. Le réveil continuera à se faire dans les esprits. On se souviendra que de ces " Chinois de l'Est", comme on nous appelait, environ 45,000 combattirent sous les étendards de l'Union, de 1861 à 1865. Ce fait, oublié de la génération actuelle, finira par être reconnu par la force même de

l'histoire. Ah ! que de héros obscurs sont tombés, alors, devant l'ennemi, pour la cause qu'ils avaient embrassée ! Nobles âmes que le dévouement a prises et que la gloire a oublié de couronner.

Cependant on trouve encore trace des nôtres dans les rangs de cette admirable Grande Armée qui reste, comme une sublime relique de l'époque sanglante où la république américaine faillit mourir de la main de ses propres enfants. Il n'est peut-être pas un seul " Poste " de vétérans qui ne compte quelques noms canadiens sur la liste de ses membres. A Fall River, Mass., pour citer un exemple, c'est un Canadien-Français, M. Larue, qui est presque toujours chargé par ses camarades de l'organisation des fêtes où les vétérans jouent le rôle principal. Combien d'autres nous pourrions citer !

Nous retrouvons nos compatriotes mêlés à tous les grands événements de l'histoire contemporaine des Américains, à Santiago, à Manille, dans l'industrie, dans les arts libéraux, partout. Dans la politique même, où on a, pendant si longtemps, persisté à nous ignorer, nous voyons Jean-C. Frémont, le descendant d'une illustre famille canadienne de Québec, fonder le grand parti républicain, celui qui n'a pas cessé, depuis 1854, de présider aux destinées de la nation.

Est-ce avec de pareils états de service que nous pouvons désespérer de l'avenir de notre race aux États-Unis ? Non, évidemment. Et nos frères du Canada seront les premiers à penser comme nous.

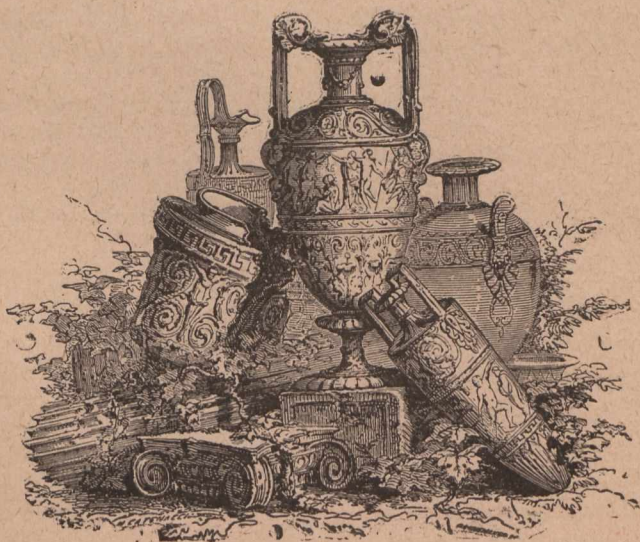
Nous avons fait beaucoup dans le passé et nous ferons encore plus dans l'avenir. Mais avant tout que nos compatriotes américains apprennent à nous mieux connaître. Ils y gagneront tout autant que nous, sans compter qu'ils agiront plus en harmonie avec l'esprit de liberté et de tolérance qui présida à la fondation de la République.

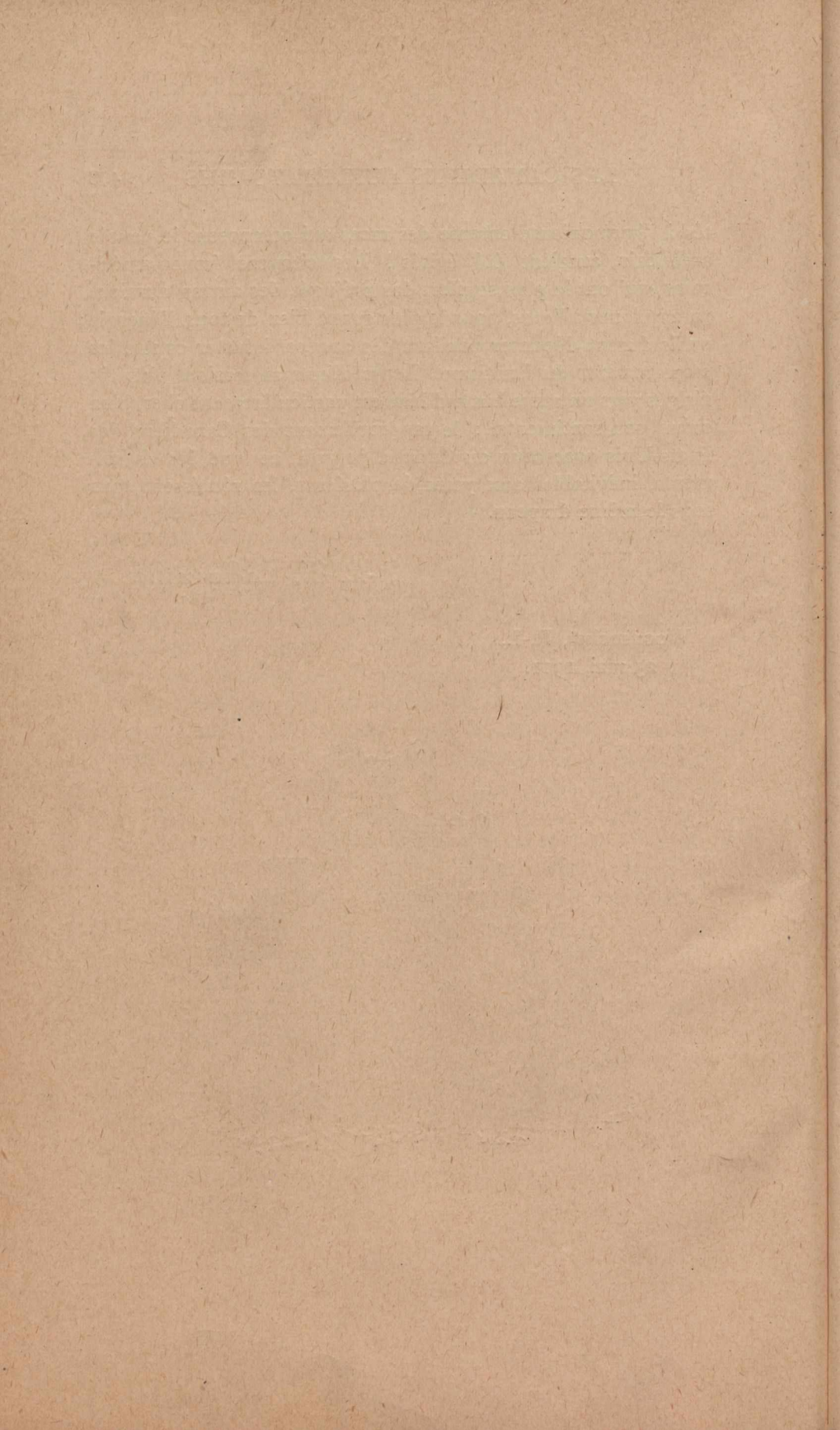
Edmund Burke a dit quelque part : " Pour que nous aimions notre pays, il faut que notre pays soit aimable." Si ce principe avait été plus largement mis en pratique, que de retards appor-

tés à l'harmonieuse entente des races qui composent le peuple américain, auraient été évités ! Les citoyens franco-américains, qui ont le plus souffert des préjugés des autres, auraient pu appliquer ailleurs, pour le plus grand bien de tous, l'énergie qu'ils durent dépenser pendant des années, à lutter contre les empiétements du fanatisme. Leurs efforts se seraient plus tôt dirigés vers un autre but qui leur est particulièrement cher, bien qu'un peu sentimental : le rapprochement des Canadiens des États-Unis avec ceux du Canada, jusqu'à ce que les événements, inévitables aux yeux de plusieurs, les réunissent tous sous le même drapeau.

*J.-L.-H. Laflamme.*

Woonsocket, R.-I.,  
25 mai, 1901.





# TABLE DES MATIERES

## Du Tome XXXIXe.

|   | PAGES                       |
|---|-----------------------------|
| A travers les faits et les œuvres, par Ths Chapais.....                                 | 71, 152, 227, 308, 392, 467 |
| A travers les livres et les revues .....  | 245, 326                    |
| Canadiens aux Etats-Unis (les), par J.-L.-K. Laflamme .....                             | 485                         |
| Cœur chez Veillot (le), par l'abbé Leleu.....   | 207                         |
| Comté de Nicolet autrefois (le), par B. Sulte.....                                      | 219                         |
| Dronsard (Marie), par la direction.....   | 211                         |
| Hébert (Louis-Philippe) et son œuvre, par J.-B. Lagacé.....                             | 7                           |
| Hôpital (l') général de Saint-Boniface de la Rivière-Rouge.....                         | 142, 212, 303               |
| Jésuites, poésie, par l'abbé Leleu .....  | 251                         |
| Jolliet (Louis), premier seigneur d'Anticosti, par Ernest Gagnon.....                   | 132, 196, 252, 359, 453     |
| Impérialisme (l') et les Monopoles aux Etats-Unis, par J.-E.-B. Levasseur..             | 175                         |
| Impressions de voyage, les lettres de M. J.-B. Lagacé, par l'abbé Elie-J. Auclair ..... | 92                          |
| Langue (la) française au Canada, par J.-P. Tardivel.....                                | 329                         |
| Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France, par l'abbé L.-St. G. Lindsay.....          | 111, 184, 279, 370, 436     |
| Oublié (l'), les colons de Ville-Marie, par Laure Conan .....                           | 294, 384                    |
| Québec et Lévis, par l'abbé Elie-J. Auclair, ptre.....                                  | 409                         |

## GRAVURES ARTISTIQUES.

|   |           |
|---|-----------|
| Têtes d'anges, d'après sir Joshua Reynolds .....                        | 2         |
| Louis-Philippe Hébert (portrait).....                                   | 4         |
| Nos artistes.....   | 6         |
| Sans merci, d'après L.-P. Hébert (vue sur trois faces différentes)..... | 9, 11, 13 |
| Frontenac, d'après L.-P. Hébert .....                                   | 17        |
| Groupe des Abénaquis, d'après L.-P. Hébert.....                         | 19        |
| Projet du monument Champlain, par L.-P. Hébert (vue de face).....       | 21        |
| “ “ “ “ “ (vue de dos).....   | 23        |

|   | PAGES. |
|---|--------|
| Maisonneuve, d'après L.-P. Hébert.....                                    | 25     |
| Mlle Mance, d'après L.-P. Hébert.....                                     | 26     |
| Lambert Closse et la chienne Pilote, en embuscade, d'après L.-P. Hébert.. | 29     |
| Le Moyne, d'après L.-P. Hébert.....                                       | 31     |
| Iroquois, d'après L.-P. Hébert.....                                       | 33     |
| Montcalm, d'après L.-P. Hébert.....                                       | 37     |
| Vision du sagamo, d'après L.-P. Hébert.....                               | 41     |
| Madeline, d'après L.-P. Hébert.....                                       | 45     |
| Convoitises, d'après L.-P. Hébert.....                                    | 48     |
| Une mère, d'après L.-P. Hébert.....                                       | 53     |
| Le rapt, d'après L.-P. Hébert.....  | 57     |
| Wolfe, d'après L.-P. Hébert.....  | 61     |
| De Salaberry, d'après L.-P. Hébert.....                                   | 65     |
| R. P. André Garin, O. M. I., d'après L.-P. Hébert.....                    | 67     |
| Mgr François de Laval-Montmorency.....                                    | 70     |

#### GRAVURES D'ILLUSTRATION.

|  |     |
|--|-----|
| Un moyen... parlez, oh! parlez vite, par J.-B. Lagacé.....   | 385 |
| Premières larmes de la Vierge, poésie, par l'abbé Leleu.....   | 249 |
| Première (1a) Madone américaine, par l'abbé Leleu.....   | 169 |
| Poésie d'outre-tombe (vers inédits de feu le juge T.-J.-J. Loranger),<br>recueillie par Ernest Gagnon..... | 89  |
| Plus anciens que les Pyramides, par Alph. Gagnon.....  | 140 |
| Souvenirs Eucharistiques, poésie, par Berthe Leleu.....  | 390 |
| Verdi, par Michel Brenet.....  | 267 |

